UNC
HEALTH SCIENCES LIBRARY

The Sheldon Peck Collection on the History of Orthodontics and Dental Medicine

Gift of
Sheldon Peck, DDS 1966
and
Leena Peck, DMD

Given in memory of
Harvey Peck, DDS 1962

2.L.LXXI.47

TRAITÉ D'ODONTALGIE,

Où l'on présente un système nouveau sur l'origine & la formation des dents, une description des différentes maladies qui affectent la bouche, & les moyens de les guérir.

Par PIERRE AUZÉBI, Chirurgien Dentiste à Lyon.

A LYON,

Chez LOUIS ROSSET, Libraire rue Mercière.

M. DCC. LXXI.

A MESSIEURS
LES
ADMINISTRATEURS
DU
GRAND HÔTEL-DIEU
DE LYON.

MESSIEURS,

L'HUMANITÉ, l'amour du bien public, le zele patriotique dont vous êtes animés, ſont ſi

généralement connus, qu'il n'eſt point de bon citoyen qui ne vous admire, qui ne ſente toute l'étendue des obligations que vous a la patrie, & qui n'ait pour vous la plus grande vénération. Vous abandonnez la ſuite de votre commerce, vous vous dérobez à vos affaires domeſtiques, & vous vous privez ſouvent du délaſſement qu'exigeroit un travail aſſidu, pour vous livrer avec la plus grande ardeur à l'adminiſtration du bien des pauvres. Vous ne vous contentez pas de rendre à vos concitoyens des ſervices auſſi ſignalés, avec ce noble déſintéreſſement qui caractériſe l'eſprit de la nation; mais vous faites encore un don à ceux que vous avez ſi bien ſervi, vous allez de bienfaits en bienfaits. Vous faites vous-mêmes le choix de vos ſuc-

ceſſeurs, & par-là vous perpétuez dans cette maiſon des régiſſeurs d'un cœur ſenſible, généreux & droit, & vous déſignez à votre patrie attentive & reconnoiſſante, les chefs qu'elle devra ſe choiſir.

La renommée a publié dans l'Europe entière, la ſageſſe, l'économie de votre adminiſtration, vos vertus, le bonheur qu'elles répandent ſur votre patrie ; & nous voyons les provinces les plus éloignées, vous choiſir pour modele, vous approfondir, vous admirer, & déſeſpérer de vous imiter.

C'eſt ſous les auſpices de cette renommée, que je donne au public ce traité d'Odontalgie que j'ai l'honneur de vous préſenter. Daignez en agréer l'hommage ; il eſt le fruit des expériences, dont je dois la plus grande partie

à la confiance dont vous & vos concitoyens m'avez honoré. J'y préſente un ſyſtême nouveau ſur l'origine & l'accroiſſement des dents ; ſyſtême que je crois prouver, & pour lequel j'ai eu les plus grandes approbations. J'y annonce différens remédes aux maladies de la bouche, & notamment une liqueur pour faciliter la ſortie des dents aux enfans, qui par le tiraillement qu'ils ſouffrent alors aux gencives, ſont expoſés à des accidens cruels, comme fiévre, coliques, & convulſions, qui les mettent au bord du tombeau, & y entraînent le plus grand nombre. Un faux principe a mis en uſage des remédes contraires, que les nourrices emploient conſtamment, & leurs maladies ſont attribuées à toute autre cauſe.

Pendant l'eſpace de trois années, j'ai fait faire l'épreuve de cette liqueur à deux Majors de votre maiſon : le grand ſuccès qu'ils en ont eu, m'a enfin déterminé à la donner au public.

Il eſt bien flatteur pour moi, Meſſieurs, de contribuer à la conſervation de ces innocentes victimes, que la miſère, quelquefois le libertinage, & trop ſouvent une foibleſſe pardonnable abandonne à vos généreux ſoins. Ils ſont vos citoyens, ils vous ſont chers, & vous veillez à leur enfance juſqu'à ce que, paſſant dans une maiſon non moins bienfaiſante que la vôtre, des hommes de la même trempe que vous, s'occupent à développer en chacun d'eux le germe des talens qu'il a reçu de la nature.

J'oſe me flatter, Meſſieurs, que vous accorderez votre protection à mon ouvrage, & que vous permettrez qu'il paroiſſe ſous votre reſpectable nom. Il n'eſt point alors de maiſon, comme la vôtre, il n'eſt point de mère qui ne s'empreſſe de faire uſage de ce ſpécifique pour ſes enfans. Vous m'avez aidé dans mes expériences ; vous m'aiderez à en porter le ſuccès au loin, & nous aſſurerons à l'État un nombre infini de ſujets, dont l'ignorance continueroit de le priver.

Je ſuis, avec reconnoiſſance & reſpect,

Meſſieurs,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

P. AUZÉBI.

PRÉFACE.

LE traitement des maladies de la bouche a juſqu'à préſent été ſéparé du reſte de la chirurgie. La facilité apparente de cette partie eſt la cauſe de la lenteur de ſes progrès, parce qu'il s'y jette un nombre infini de perſonnes de tout âge, ſans études, qui, n'acquérant d'autre talent qu'une pratique ſans principe, beaucoup de hardieſſe & quelque adreſſe, ſervent mal le public ou le trompent, & s'attirent un mépris général qui influe ſur la profeſſion. C'eſt pourquoi nous voyons des Chirurgiens préférer le traitement des yeux, du nez ou de tout autre partie à celui de la bouche, l'organe dont les uſages ſont les plus multipliés & les plus utiles. Il eſt cependant certain que l'Odontalgie eſt du reſſort de la chirurgie, qui embraſſe tout ce qui tend à la

conſervation du corps humain ; ſon but eſt de rétablir & conſerver la nature ; qui guérit une bouche, remplit cet objet comme qui fait toute autre opération.

Cette partie eſt d'autant plus digne de nos attentions & de nos ſoins, que d'un mal négligé ou d'un mauvais traitement, réſulte ſouvent l'incurabilité.

Une légère ulcération aux gencives ou aux lévres, l'accroît & peut dégénérer en un chancre, dont les effets ſont terribles. Un vice ſcorbutique, dont on n'arrête pas le progrès, détruit les gencives, la membrane interne commune, ſouvent même celle du palais ; & les dents n'étant plus fixées dans les alvéoles, tombent & laiſſent les os maxillaires à découvert, ce qui occaſionne un nombre infini d'accidens. Une dent gâtée juſques dans ſa racine, & que l'on n'a pas la précaution de faire arracher, empoiſonne la bouche, rend l'haleine puante, augmente la

carie, détruit l'alvéole & peut pénétrer dans les ſinus maxillaires.

À ces maux apparens, joignons encore les douleurs exceſſives qu'ils cauſent: il eſt peu de perſonnes qui ne ſçachent juſqu'à quel excès de fureur elles peuvent porter; on en a vu des exemples frappans, il y a eu des hommes qui ont pouſſé le deſeſpoir, pour ne pas dire la rage, juſqu'à ſe donner la mort.

Il eſt étonnant que toutes ces conſidérations, ainſi que mille autres, dont je fais mention dans le cours de cet ouvrage, n'aient pas excité l'émulation d'un plus grand nombre d'Artiſtes, qui par leur application & leurs recherches auroient pu ſe rendre utiles à l'humanité, en lui procurant quelques découvertes efficaces contre ces maux. Mais, comme je viens de le dire, cette partie n'a jamais fixé l'attention des Chirurgiens, qui s'attachent rarement à celles qui ne menacent pas directement la vie; & la trop grande indul-

gence qu'éprouvent de leur part ceux qui ſe font recevoir Dentiſtes, attire dans cet état une foule d'ignorans qui, dès qu'ils ſçavent arracher une dent, oſent tout entreprendre avec la plus grande témérité, & qui, routinés dans une pratique aveugle, emploient les moyens les plus violents, les plus dangereux & les moins efficaces. Le fer & le feu ſont toutes leurs reſſources; ils l'ont vu faire, ils le font, ſans s'inquiéter ſi le reméde pallie ou guérit: on les paie, c'eſt tout ce qu'ils demandent.

Guidé par d'autres vues, plus jaloux de ma réputation que de ma fortune, je ne fais jamais rien ſans réflexions, ſans combiner la cauſe du mal & le mal, avec le reméde & ſes effets: je rejette à propos tous les rémédes violens, & ce n'eſt que par une longue étude de la nature, que j'ai reconnu l'erreur de la plupart des Praticiens, & la route que je devois ſuivre pour travailler avec ſuccès.

J'ai ſoumis pendant trois ans, à l'expérience des Chirurgiens-Majors du grand Hôtel-Dieu de cette ville, divers ſpécifiques que j'ai compoſés, comme ayant de plus fréquentes occaſions de les éprouver. Satisfait de leurs obſervations & de leurs ſuffrages, je me félicite tous les jours de mes recherches, par le fruit que j'en recueille. Le premier eſt une liqueur odontalgique, qui facilite la ſortie des dents aux enfans, en leur en frottant les gencives : je préviens par-là les accidens les plus funeſtes, qui trop ſouvent leur donnent la mort, comme je le démontre au chapitre troiſiéme.

Le ſecond eſt un baume antiſcorbutique. Perſonne n'ignore la rapidité des progrès du vice ſcorbutique, ſur-tout lorſqu'il tombe ſur la poitrine : les effets en ſont ſi terribles qu'ils cauſent au malade les plus cruels tourmens, lorſqu'il eſt négligé ou mal traité, & il finit par devenir incurable. J'entre dans tous les détails

de cette maladie au chapitre ſeptiéme, dans lequel, en annonçant la propriété du baume, j'enſeigne la manière d'en faire uſage.

Le troiſiéme (chapitre huitiéme) eſt un élixir ſédatif, qui arrête dans l'inſtant les douleurs de dents les plus aigues, en en tirant quelques gouttes par le nez, ſans que jamais l'on reſſente de douleur aux mêmes dents.

Je commence ce traité par une deſcription anatomique des parties qui concourent à la formation de la bouche. Sur ce fondement, j'établis un ſyſtême nouveau ſur l'origine & l'accroiſſement des dents. Je combats le principe vulgairement reçu, qui les fait regarder comme des os produits par un germe membraneux. Je démontre que la ſeule vraiſemblance, ſans aucun examen, a fait admettre ce ſyſtême. Nous voyons tous les jours que, lorſqu'un os eſt affecté par quelque coup ou autre cauſe qui l'expoſe à l'air, la partie

affectée noircit, ſe deſſéche & s'exfolie. Une dent ſe carie comme un os : la carie augmentera, mais jamais on ne parviendra à la faire exfolier, parce qu'il n'y a ni fibres ni vaiſſeaux dans la compoſition de la dent, & que ce ſont les ſeules cauſes de l'exfoliation des os. Les os conſervent toujours la même forme, toutes les parties croiſſent & ſe développent en même temps : les différentes parties des dents au contraire ne ſe forment que ſucceſſivement ; & il y en a qui ont pris tout l'accroiſſement qu'elles doivent avoir, tandis que d'autres n'exiſtent pas encore. Comme les os, à meſure d'accroiſſement, elles s'étendroient dans toute leur dimenſion & toujours dans la même forme : elles ne le font pas ; donc la nature y ſuit une route différente de celle des os. C'eſt ce que je crois avoir développé.

Après avoir expoſé toutes les conſéquences qui m'ont paru concourir à prouver le faux du ſyſtême des-

germes, je préſente une idée nouvelle ſur l'origine & l'accroiſſement des dents. Je crois prouver que loin d'être des os comme les autres, elles ſont une portion de la lymphe, qui, par la compreſſion de la véſicule, obligée de ſe ſéparer du ſang, traverſe les pores, & par les globules lymphatiques ſe répand dans l'alvéole, s'y durcit, & peu à peu forme la dent. On ſçait que la lymphe ſeule peut former des corps durs & ſolides lorſqu'elle eſt expoſée à la chaleur qui évapore toute la partie aqueuſe qui la rend fluide. Je fais voir comment par degrés, cette lymphe prend la forme de la dent, forme une croute oſſeuſe, qui, ayant acquis toute ſon étendue, eſt pouſſée au dehors & obligée de s'élever par l'abord continuel du ſuc oſſeux dans l'alvéole, qui, s'y trouvant preſſé, s'épanche ſous le véſicule, & continue de s'oſſifier juſqu'à ce que la dent ſoit parfaite, en formant ce qu'on appelle les racines. On voit par

par ce ſyſtême, que la partie extérieure de la dent, l'émail, eſt la première formée, & que les prétendues racines ne ſe forment que ſucceſſivement, contre l'ancien ſyſtême qui la fait croître comme une plante.

Après l'expoſition & le développement de mon ſyſtême, je paſſe aux diverſes maladies qui affectent la bouche : je fais un détail exact de leurs cauſes & de leurs effets ; je rends compte de toutes les obſervations qu'a fait naître en moi l'expérience ; & à la ſuite de chaque maladie, j'indique la méthode & les remédes que je crois les plus ſûrs pour procurer la guériſon.

Les applaudiſſemens que j'ai reçus, ſoit des gens de l'art, ſoit de perſonnes éclairées, m'ont engagé à faire imprimer ce petit traité : je le fais dans l'intention de me rendre de plus en plus utile au public, dans une ville où l'on a bien voulu encourager mes foibles talens, en m'honorant de la plus grande con-

fiance. Pénétré de reconnoiſſance, quelle preuve en puis-je donner ? Redoubler de zele, travailler avec ſuccès, & faire part de mes découvertes ; voilà, je crois, quelle doit être & quelle eſt en effet toute mon ambition.

APPROBATIONS

Des Médécins & Chirurgiens de la ville de Lyon.

SUR ce qui nous a paru d'un manuſcrit intitulé, *de l'Odontalgie* & des autres maladies de la bouche, avec une deſcription anatomique des parties qui ſervent à la formation des dents, & des remarques critiques ſur les principes vulgairement établis ſur cette matière, par *M. Auzébi*, Chirurgien Dentiſte, reçu en cette ville, Nous penſons qu'il eſt du bien public d'en permettre l'impreſſion, & que tous ceux qui s'adonnent à cette partie, y trouveront des idées nouvelles, bien établies, qui étendront leurs connoiſſances. Lyon, le 1er octobre 1765. *Signé*, PESTALOZZI, Doyen du Collége de médecine, WILLERMOS, D. M. RAME, Vice-Doyen, CHOL, D. M. RAST, fils, D. M.

CE *Traité d'Odontalgie*, préſente une étude profonde de cette ſcience ; les obſervations intéreſſantes, relatives à la théorie & à la pratique qui y ſont réunies, & les principes qui y ſont établis, annoncent les talens de l'Auteur, & ne peuvent qu'être

très-utiles au public. Lyon, ce 18 juillet 1766. *Signé*, COLLOMB, Chirurgien gradué, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & Membre de l'Académie des ſciences, belles-lettres & arts.

NOUS ſouſſigné, Docteur en médecine, ancien Chirurgien-Major du grand Hôtel-Dieu de Lyon, & Penſionné de la même ville, après avoir lu le *Traité de l'Odontalgie*, par *M. Auzébi*, Chirurgien Dentiſte, reçu en cette ville, certifie qu'il m'a paru devoir être d'une grande utilité au public & à ceux qui s'adonnent à cette étude, ſoit par les idées neuves qui y ſont répandues, la vérité de la deſcription anatomique & des maladies de la bouche, ſoit par la nouvelle méthode, quant à la pratique, tout y annonce les lumières de l'Auteur. À Lyon, ce 20 ſeptembre 1766. *Signé*, JAURÈS.

CET Ouvrage de *M. Auzébi*, eſt le fruit de ſon application à cette partie importante de l'art de guérir, qui a les dents & les maladies de la bouche pour objet : la lecture qu'on en fera, donnera facilement à connoître combien il ſera utile au public, & ce qu'on doit attendre des talens & de l'expérience éclairée de ſon Auteur. À Lyon, ce 12 janvier 1767. *Signé*, POUTEAU, fils,

Maître en chirurgie, ancien Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon, de l'Académie des ſciences, belles-lettres & arts de la même ville, Aſſocié de celle de Rouen, & Correſpondant de l'Académie royale de Chirurgie.

NOUS ſouſſigné, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu de cette ville, après avoir lu avec ſoin un manuſcrit, qui m'a été préſenté par *M. Auzébi*, Chirurgien Dentiſte, reçu en cette ville, lequel manuſcrit traite de l'organe de la bouche, des parties contenantes & contenues, & principalement des dents, des remédes propres à les conſerver & les guérir, même de ceux qui peuvent prévenir les maladies qui affligent toutes ces parties ; j'eſtime cet ouvrage très-précieux, qui diſtingue ſon Auteur & qui mérite d'être donné au public par les avantages qu'il lui préſente. Lyon, ce 23 février 1767. *Signé*, GARNIER.

JE ſouſſigné, lecture faite d'un *Traité d'Odontalgie*, par *M. Auzébi*, Chirurgien Dentiſte de cette ville, certifie avoir reconnu des talens diſtingués dans l'Auteur dont l'ouvrage précieux ne peut qu'être d'une grande utilité au public, ſoit par les lumières qu'il répand dans ſon nouveau ſyſtême ſur la

formation des dents, par l'exactitude du traité de l'anatomie de la bouche, soit par les moyens dont il se sert dans les divers accidens pour parvenir à la guérison. Lyon, ce 12 avril 1767. *Signé*, DUMAS.

J'AI fait quelques expériences de la liqueur que donne *M. Auzébi*, Dentiste à Lyon, pour la poussée des dents des enfans. J'ai reconnu que cette liqueur facilitoit la sortie des dents. Quoique je n'en connoisse pas la composition, il m'a paru cependant par ses effets qu'elle pouvoit être utile au public. Le manuscrit qui m'a été présenté sur la formation & la maladie des dents, ainsi que sur les remédes convenables à ces maux, m'a paru conforme aux régles d'une théorie éclairée, & d'une bonne pratique. À Lyon, le premier mars 1768. *Signé*, DUFIEU, Chirurgien principal du grand Hôtel-Dieu de Lyon.

JE soussigné, après avoir fait lecture d'un manuscrit qui a pour titre *Traité d'Odontalgie*, par *M. Auzébi*, Chirurgien Dentiste, reçu en cette ville, je crois lui devoir mon approbation. Cet ouvrage m'a paru conséquent, non seulement quant à l'anatomie de la bouche, aux diverses maladies qui l'affectent, aux moyens qu'il emploie pour les cures, mais encore quant à son système sur la formation

& la nutrition des dents. Le principe vulgairement reçu, eſt combattu par un principe nouveau, ſéduiſant & bien établi. J'ai fait l'expérience de divers ſpécifiques qu'il annonce, & notamment de celui qu'il a compoſé pour faciliter la ſortie des dents aux enfans; j'en ai eu tout le ſuccès qu'il m'en avoit promis. Je reconnois toute l'utilité de ſon ouvrage & de ſes ſpécifiques pour le public, & je penſe rendre juſtice aux talens diſtingués de l'Auteur, en l'encourageant à traiter de même, ce qui ſeroit encore à deſirer dans cette partie juſqu'à préſent trop négligée. À Lyon, ce 15 février 1767. *Signé*, GUÉRIN, ancien Chirurgien-Major du grand Hôtel-Dieu.

LA lecture d'un Traité ſur les dents, par *M. Auzébi*, préſente un ouvrage exact & inſtructif. Il m'a paru que ſes idées neuves ſur la formation & ſur la nutrition des dents, ſont très-conformes aux ſoins de l'économie animale; & la méthode curative qu'il propoſe pour les diverſes affections des dents, eſt ſi conforme à la ſaine pratique, que le public ne peut qu'y trouver la plus grande utilité. Il eſt à ſouhaiter que l'Auteur d'un auſſi bon ouvrage, traite avec le même ſuccès ce qui ſeroit encore à deſirer ſur cette dernière partie, de manière à former un traité complet, qui ſera certainement

un ouvrage intéreſſant & très-précieux. A Lyon, ce 10 mai 1768. *Signé*, FLEURANT, Chirurgien Gradué de l'Académie royale de Chirurgie de Paris.

JE ſouſſigné, après avoir lu un *Traité d'Odontalgie*, qui m'a été préſenté par le ſieur *Auzébi*, Chirurgien Dentiſte de cette ville, certifie avoir été très-ſatisfait de toutes les parties qui le compoſent, & notamment du nouveau ſyſtême qu'il établit ſur la formation des dents. Les moyens qu'il emploie pour la guériſon des maladies de la bouche, ſont très-conformes à la plus ſaine pratique. Je crois que cet ouvrage ſera d'une grande utilité au public : je ne peux que rendre juſtice aux talens de l'Auteur qui mériteront certainement l'approbation de tous ceux qui ſeront dans le cas d'en faire uſage. A Lyon, ce 2 août 1768. *Signé*, PALLEBOT, Maître en Chirurgie.

LE *Traité d'Odontalgie*, qui m'a été préſenté par *M. Auzébi*, Chirurgien Dentiſte de cette ville, m'a paru mériter les plus grands éloges. La deſcription de l'anatomie de la bouche y eſt très-exacte : ſon nouveau ſyſtême ſur la formation des dents eſt conſéquent & perſuaſif, & la méthode qu'il emploie à la guériſon des maladies qui

affectent ces parties, paroît tres-ſage & très-éclairée. Cet ouvrage annonce les talens diſtingués de l'Auteur, & promet la plus grande utilité publique. À Lyon, ce 2 ſeptembre 1768. *Signé*, COLLOMB, le jeune, Maître en Chirurgie.

NOUS avons lu avec autant de plaiſir que d'empreſſement, un *Traité d'Odontalgie* qui nous a été communiqué par *M. Auzébi*, Chirurgien Dentiſte de cette ville, dans lequel il développe une nouvelle idée ſur l'origine & la formation des dents. La partie anatomique y eſt parfaitement décrite, & la partie pratique marche d'un pas égal à la partie théorique. On ne ſçauroit aſſez louer *M. Auzébi* d'avoir donné autant d'application aux différentes parties de ſon art, & de faire part au public de ſes découvertes, & ſur-tout des recettes particulières auxquelles l'expérience lui a fait reconnoître & attribuer des vertus ſupérieures ou ſpécifiques ; on ne ſçauroit enfin trop inviter les autres Dentiſtes à ſuivre ſon exemple. À Lyon, ce 22 ſeptembre 1768. *Signé*, GRASSOT.

JE ſouſſigné, lecture faite d'un *Traité d'Odontalgie*, par le ſieur *Auzébi*, Chirurgien Dentiſte de cette ville, certifie avoir reconnu des talens diſtingués dans cet Auteur,

dont l'ouvrage précieux ne peut qu'être d'une grande utilité au public, ſoit par les lumières qu'il répand dans ſon nouveau ſyſtême ſur la formation des dents, par l'exactitude de l'anatomie de la bouche, ſoit par les moyens dont il ſe ſert dans les divers accidens pour parvenir à la guériſon, & par les recettes particulières dont l'expérience lui a fait connoître les vertus ſupérieures. FAIT à Lyon, ce 2 octobre 1768. *Signé*, LOUIS LEGOUX, Maître en Chirurgie.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier un imprimé qui a pour titre, *Traité d'Odontalgie*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher la diſtribution.

A Paris, le 19 Juin 1770.

Signé, LEBAS, Cenſeur Royal.

PRIVILEGE GÉNÉRAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur AUZÉBY, Chirurgien Dentiſte à Lyon, Nous à fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage de ſa compoſition, qui a pour titre, *Traité d'Odontalgie*; s'il Nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera : le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſe-

ront enrégiſtrées tout au long ſur les regiſtres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent Privilege ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le ſieur de MAUPEOU ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur de MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte normande & lettres à ce contraires ; Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Compiégne le huitiéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent ſoixante & dix, & de notre regne le cinquante-cinquiéme.

Par le Roi, en ſon Conſeil.

Signé, LEBEGUE.

RÉGISTRÉ ſur le Régiſtre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Lib. & Imp. de Paris, N. 1219, Fol. 222, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, art. 41, à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Lib. & Imp. de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires preſcrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, ce 22 Août 1770.

J. HERISSANT, Syndic.

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *De l'Anatomie de la bouche.* Page 1.
CHAP. II. *Nouvelle idée ſur l'origine & ſur la formation des dents.* 61.
CHAP. III. *De la ſortie des dents & des moyens de prévenir les accidens qui l'accompagnent.* 79.
CHAP. IV. *Cauſes de la chute des dents de lait, de leur remplacement, & de leurs prétendues racines.* 111.
CHAP. V. *Du temps où les dents de lait ſont remplacées ; des marques qui diſtinguent les dents ſecondaires des premieres ; & des moyens de les faire ſortir en bon ordre.* 119.
CHAP. VI. *Comment on peut remédier au dérangement des dents, lorſqu'elles ſont parvenues à leur dernier degré d'accroiſſement.* 127.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. VII. *De la carie en général ; de celle produite par le ſcorbut ; du ſcorbut, ſes ſuites, & ſa cure.* 138.

CHAP. VIII. *De la carie des dents, des remédes qu'on doit y apporter ; des douleurs des dents ; ſpécifique pour calmer celles qui ſont cauſées par la tenſion des nerfs.* 156.

Fin de la Table des Chapitres.

ERRATA.

Page 6, ligne 22. Otez d'une part. *Ligne 23. Otez* de l'autre ; *& ligne 24. Ajoutez*, où ils ſe terminent en formant un corps charnu & plat, qui ſe perd à la lévre ſupérieure.

Page 11, ligne 16. Liſez malaire, *au lieu de* molaire.

Page 13, ligne 25. Au lieu de ou, *liſez* & ; *& après le mot* conques, *ajoutez*, inférieures & le vomer.

Page 22, ligne 7. Ajoutez, qui ſe termine à la foſſette au deſſous du condile.

Page 52, ligne 1. Au lieu de racines, *liſez* narines.

Page 81, NOTE (h). *Supprimez* ; comme le grand chien, &c.

Page 88, *ligne 24*. *Lisez* cauſes, *au lieu de* cauſent.

TRAITÉ

TRAITÉ D'ODONTALGIE.

CHAPITRE PREMIER.

Anatomie de la bouche.

LE CORPS DE L'HOMME eſt une machine hydraulique, compoſée d'un aſſemblage merveilleux de parties ſolides & de parties fluides. Les premières ſont un nombre preſque infini de tuyaux fins & déliés, dans leſquels doivent rouler pluſieurs liqueurs pouſſées avec force par des organes deſtinés à cet effet par l'Auteur de la nature. C'eſt du jeu, c'eſt de l'action, c'eſt du juſte équilibre des fluides ſur les ſolides, & de la

réaction de ceux-ci ſur ceux-là, que dépendent la ſanté & la vie (*a*). C'eſt par une continuité de mouvemens & d'actions diverſes combinées les unes avec les autres, qu'elles ſe ſoûtiennent & ſe conſervent; tandis que le mouvement eſt pour les ouvrages de la main des hommes un principe de deſtruction.

Il le ſeroit ſans doute auſſi pour notre propre corps, ſi les parties, qu'un mouvement ou trop fort ou trop long, diſſipe journellement, n'étoient bientôt réparées par de

(*a*) On entend ici la vie végétative ou la vie du corps, qu'il ne faut pas confondre avec la vie animale.

Ce n'eſt pas notre ame qui vivifie notre corps : ce qui ſent, ce qui connoît, ce qui penſe en nous, ce qui raiſonne, n'a aucune part aux mouvemens organiques du corps, dans leſquels conſiſtent la vie ; la digeſtion des alimens, l'action du cœur, les artères & les autres vaiſſeaux, la circulation du ſang, la formation des humeurs & toutes les autres opérations de la vie du corps ſont indépendantes de nos ſenſations & de nos penſées ; elles s'exécutent également, ſoit que nous dormions, ſoit que nous veillions. *Vég. animal. de M. Quermey, liv. 3. chap. 15.*

nouveaux alimens. Ainſi, après une certaine déperdition de quelques particules de notre individu, nous recourons par un inſtinct de la nature, qui nous eſt commun avec le reſte des animaux, à une réparation ſuffiſante, & nous employons pour cet effet les diverſes ſubſtances, ſoit animales, ſoit végétales: mais ces matières alimentaires, quelque différentes qu'elles ſe trouvent entr'elles, reçoivent en peu de temps une même forme. Par le moyen de la digeſtion, qui offre au Phyſicien curieux un fond inépuiſable d'admiration, elles ſe métamorphoſent en une liqueur homogêne, blanchâtre, douce, à qui l'on a donné le nom de chyle. Que d'organes; mais que d'organes différens concourent à l'élaboration & à la perfection de cette liqueur qui doit devenir ſang, couler par des mouvemens gradués dans le nombre immenſe de nos tuyaux, & enfin, ſervir à l'entretien, à la nourriture de notre corps! Offrons ici au lecteur une légère idée de ce méchaniſme.

Les alimens ſont donc d'abord diviſés, broyés & atténués, dans la bouche, par les dents ; ils ſont enſuite pouſſés dans le ventricule par l'action des muſcles de la langue, du goſier & de l'œſophage, & y ſubiſſent une diſſolution entière & parfaite. Chaſſés du ventricule par la contraction des fibres muſculaires de ce viſcère, ils paſſent dans le canal inteſtinal, qui eſt criblé de pores deſtinés à abſorber le chyle ; les parties les plus tenues de ce fluide paſſent dans les veines lactées, le canal thorachique & la veine ſouclavière gauche, pour aller au poumon, qui eſt l'organe de l'aimatoſe ou ſanguification.

Comme toutes ces différentes préparations, que les alimens ſouffrent, ne ſe font parfaitement qu'autant que celles qui les ont précédées, ont été parfaites ; il eſt évident que la maſtication étant la première de toutes, doit être une des plus eſſentielles & des plus utiles : ainſi nous ne ſçaurions examiner avec trop de ſoin les

parties qui concourent à la formation de l'organe qui l'opère, afin d'en prévenir les maladies s'il eſt poſſible, & de les guérir lorſqu'elles ſe ſont déclarées.

La bouche eſt une ouverture qui réſulte de l'intervalle que laiſſent entr'elles les deux machoires. On la diviſe en partie antérieure & en partie poſtérieure ; la première retient ſeulement le nom de bouche, & la poſtérieure ſe nomme le *goſier* ou l'*arrière-bouche* : néanmoins malgré cette diviſion, le tout ne forme qu'une ſeule & même cavité, qui ſe trouve bornée ſupérieurement par les os du palais, inférieurement par la machoire inférieure, poſtérieurement par les vertébres cervicales ; tandis que la partie antérieure, qui en forme l'entrée, eſt terminée par les lévres. Les parties dont elle eſt formée, ſont diſtinguées en externes & en internes. Les parties internes ſont les lévres, leurs muſcles, & les glandes ſalivaires.

Les lévres au nombre de deux,

ſont ſituées tranſverſalement à la partie antérieure des machoires : elles ſont ſuſceptibles de pluſieurs mouvemens, qui ſont exécutés par l'action de ſeize muſcles, diſtingués en propres & en communs ; les propres ſont ceux qui n'appartiennent qu'à une lévre ſeulement ; les communs ſont ceux qui par leur action contribuent au mouvement de toutes deux à la fois. Les muſcles propres de la lévre ſupérieure, ſont les grands, les petits inciſifs ſupérieurs, & les canins ; le quarré, les triangulaires & les petits inciſifs inférieurs, ſont ceux de la lévre inférieure.

Les muſcles communs ſont les zygomatiques, les buccinateurs & l'orbiculaire.

Les grands inciſifs ſont attachés d'une part aux apophyſes montantes des os maxillaires, & de l'autre aux bords inférieurs des orbites.

Les petits inciſifs ſont fixés au devant des alvéoles des dents inciſives ſupérieures, & ſe terminent

intérieurement au milieu du muſcle orbiculaire.

Les canins ont leur attache fixe vers les alvéoles des dents canines de la machoire ſupérieure, & vont en ſe portant un peu obliquement ſe terminer auprès des commiſſures des lévres.

Le quarré, que l'on nomme auſſi la houpe du menton, eſt un muſcle aſſez gros, qui ſe trouve attaché à la partie antérieure de la machoire inférieure, & dont les fibres vont ſe perdre par gradation dans la peau de la lévre inférieure : les triangulaires s'attachent latéralement au bord externe de cette même machoire, d'où ils ſe portent obliquement juſqu'aux commiſſures des lévres.

Les petits inciſifs inférieurs ont leur attache fixe au bord des alvéoles des dents inciſives, & ſe terminent intérieurement à la lévre inférieure.

Les zygomatiques que l'on trouve doubles dans la plupart des ſujets, ſont attachés aux os de la pommette,

& viennent ſe terminer aux jonctions des lévres.

Les buccinateurs qui terminent les parties latérales de la bouche, lorſqu'elle eſt ouverte, ſont des muſcles aſſez larges : ils adhèrent poſtérieurement avec le bord des alvéoles des dents molaires de l'une & de l'autre machoires, & vont ſe terminer derrière le muſcle orbiculaire à l'endroit des commiſſures.

Enfin, le muſcle orbiculaire, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, eſt le plus conſidérable de tous ; auſſi eſt-il la baſe & la terminaiſon des précédens : les fibres charnues, qui le compoſent, ſont arrangées de maniére qu'elles forment une eſpéce d'anneau irrégulier, qui conſtitue eſſentiellement les lévres, & dont la contraction peut les fermer, les faire avancer en dehors, ou les faire rentrer en dedans de la bouche.

Les glandes, qui ſont aux environs de la bouche, ſont nommées glandes parotides, maxillaires, ſublinguales, molaires, buccales & labiales.

Les parotides ſont ſituées aux parties latérales de la face, entre la partie inférieure de l'oreille & le muſcle maſſeter. Elles déchargent dans la bouche l'humeur qu'elles filtrent par deux canaux, un de chaque côté, qui percent les muſcles buccinateurs, après avoir paſſé par deſſus le maſſeter. Ils ſont connus ſous le nom de conduits de Stenon.

Les maxillaires ſont placées ſur la face interne des angles de la machoire inférieure ; elles ſont beaucoup plus petites que les précédentes, & leurs tuyaux excréteurs, que l'on nomme conduits de Varthon, ſe portent le long des muſcles génioglosſes, & s'ouvrent dans la bouche de chaque côté du frein de la langue.

Les glandes ſublinguales ſont immédiatement au deſſus des maxillaires, & en deſſous de la langue : leurs conduits excréteurs découverts par Rivin, dont ils portent le nom, ſont en très-grand nombre, & vont percer la membrane interne de la bouche aux environs du filet.

Les glandes molaires ſont beaucoup plus petites que celles-ci ; on les trouve dans l'intervalle qui eſt entre le muſcle maſſeter & les buccinateurs, tout auprès des dernières dents molaires.

Quant aux autres que j'ai nommées buccales & labiales, elles ne ſont autre choſe qu'une infinité de petits grains glanduleux, qui garniſſent l'intérieur des muſcles buccinateurs & des lévres.

Les parties internes de la bouche ſont les os maxillaires, les palatins, celui de la machoire inférieure, les dents, les gencives, le voile du palais, la luette, les glandes, le pharynx, le larynx, les muſcles, les vaiſſeaux, & la membrane commune à toutes ces parties.

Les os maxillaires ſont deux grands os fort irréguliers, ſitués à la partie antérieure & moyenne de la face.

On conſidère à chacun de ces os, cinq faces, une antérieure, qui eſt légèrement enfoncée, une ſupérieure qui concourt à la formation de la

foſſe orbitaire, une inférieure qui fait partie de la foſſe palatine, une interne, qui contribue à la formation de la foſſe nazale, & une externe, qui complette la foſſe zygomatique.

On y remarque quatre apophyſes: la première que l'on nomme nazale, eſt ſituée à la partie ſupérieure de l'os; elle eſt étroite & longue d'environ un pouce; elle forme une portion de la voute oſſeuſe du nez, & une grande partie de l'angle interne de l'œil.

La ſeconde eſt appellée apophyſe molaire, parce qu'elle fait partie de l'orbite, & qu'elle forme par une eſpéce de crête, la portion interne de ſon bord.

L'apophyſe palatine eſt la troiſiéme: elle forme conjointément avec ſa pareille, la voute du palais.

La dernière & quatriéme apophyſe eſt l'alvéolaire, qui forme une eſpéce d'arcade, percée de pluſieurs trous deſtinés à recevoir les racines des dents; l'extrêmité poſtérieure de

cette arcade, ſe termine par une groſſe éminence que l'on nomme tubéroſité maxillaire. Enfin, au deſſus de l'extrémité antérieure de cette même arcade, eſt une petite éminence terminée en pointe, que l'on a nommée épine des narines. Dans la portion qui fait partie de l'orbite du côté de l'apophyſe nazale, il ſe trouve un demi-canal, qui étant joint à un ſemblable de l'os *unguis*, forme un canal entier qui donne paſſage aux larmes, & que l'on nomme en conſéquence conduit lacrymal.

À la partie inférieure du demi-canal, & du côté de l'orbite, il y a une petite foſſette garnie de rugoſités très-légères, qui donnent attache au petit muſcle oblique de l'œil.

En deſſous du bord inférieur de l'orbite, poſitivement dans le milieu de l'intervalle qui ſe trouve entre l'apophyſe nazale & la molaire, eſt un trou ovale qui donne paſſage à une branche du nerf ophtalmique : ce trou n'eſt autre choſe que l'ori-

fice du canal orbitaire, qui paroît plus ou moins dans l'orbite comme une eſpéce de fente ou de félure.

Les deux os maxillaires joints enſemble forment ſupérieurement dans les foſſes nazales une ſorte de crête, qui reçoit la partie inférieure du vomer, & inférieurement la voute du palais, dans laquelle on voit un aſſez grand nombre d'inégalités, dont les unes ſe terminent en pointe, & les autres comme de petits crochets.

À la partie antérieure de cette foſſe, dans la jonction des deux os maxillaires, eſt un conduit nommé inciſif ou palatin antérieur.

Enfin, l'intérieur de l'os repréſente une grande cavité appellée ſinus, qui s'ouvre entre les deux conques du nez.

Les os maxillaires ſont joints avec le coronal, l'ethmoïde, le ſphénoïde, les os *unguis*, ceux des pommettes, ceux du nez ou les conques.

Les os palatins, ainſi nommés à

cauſe qu'ils achévent ou qu'ils concourent à la formation de la voute du palais, ſont ſi irréguliers, qu'on ne ſçauroit les comparer à quoi que ce ſoit ; la vue ſeule peut en donner l'idée.

Chaque os palatin eſt diviſé en quatre portions, une ſupérieure, une moyenne, & deux inférieures : de ces deux dernières, l'une eſt antérieure & l'autre poſtérieure.

La portion inférieure antérieure, nommée palatine, eſt preſque quarrée, & fait comme la baſe de l'os : on la diviſe en deux faces, une ſupérieure & une inférieure ; la première liſſe, unie & concave forme la partie poſtérieure des foſſes nazales ; & l'inférieure achéve la voute du palais. On diviſe encore cette partie de l'os palatin en trois bords ; un antérieur, un poſtérieur & un interne. À celui-ci on voit un bord relevé, qui joint au bord interne de l'os pareil, forme une rainure qui loge la partie poſtérieure du bord tranchant du vomer. Le bord poſtérieur

eſt échancré comme un croiſſant; & le bord antérieur eſt garni de petites dentelures qui ſe joignent à l'os maxillaire.

La portion inférieure poſtérieure que l'on nomme auſſi ptérygoïdienne, parce qu'elle eſt ſituée entre les deux ailes des apophyſes ptérygoïdes de l'os ſphénoïde, eſt diſtinguée de la portion palatine & même de la portion moyenne par un demi-canal qui joint au demi-canal de la tubéroſité maxillaire, forme un canal complet, qui donne paſſage à une branche de nerfs dépendante de la maxillaire ſupérieure; la partie inférieure de ce canal eſt ce qu'on appelle le trou guſtatif, ou palatin poſtérieur.

La portion moyenne, ſurnommée nazale, eſt ſituée latéralement: elle a deux faces, une externe & une interne; il y a au bas de celle-ci une ligne oſſeuſe qui ſépare cette portion, c'eſt-à-dire la portion nazale, de la palatine.

Enfin, la portion ſupérieure con-

nue ſous le nom d'orbitaire, eſt diſtinguée de la moyenne par une échancrure qui forme en partie le trou ſphéno ou ptérygo-palatin. Cette portion a cinq facettes, qui ont toutes reçu des noms particuliers qui ſe rapportent à leur ſituation & à leur uſage : ainſi la partie ſupérieure de cette éminence eſt nommée orbitaire, parce qu'elle achéve l'extrémité du fond de l'orbite ; celle qui couvre la partie ſupérieure de la tubéroſité maxillaire, eſt nommée facette maxillaire ; celle qui eſt du côté de la portion nazale eſt connue par le nom de nazale, celle qui eſt tournée du côté de la portion palatine, s'appelle facette palatine ; enfin celle qui répond à la ſinuoſité zygomatique, eſt appellée zygomatique.

Les os palatins ſont joints enſemble, & articulés avec le vomer, les os maxillaires, le ſphénoïde, l'ethmoïde & les cornets inférieurs du nez.

L'os de la machoire inférieure, qui eſt formé de deux piéces dans les

les enfans, & d'une ſeule chez l'adulte, reſſemble à un arc dont les extrémités ſeroient relevées, ou à un fer de cheval. On le diviſe en corps & en branches; on appelle corps toute la partie qui repréſente l'arc, & les branches ſont formées par les extrémités qui ſe recourbent en haut.

Le corps eſt encore diviſé en deux faces, une externe & une interne; en deux bords, un ſupérieur & un inférieur; en deux angles arrondis qui ſont à la partie poſtérieure & inférieure des branches.

À la partie antérieure de la face externe eſt une piéce quarrée qui donne attache à la houpe du menton : dans le milieu de cette piéce quarrée, on voit une éminence cruciale formée par deux lignes oſſeuſes; celle qui eſt perpendiculaire, déſigne l'endroit de la réunion des deux piéces, dont cet os formé dans le fœtus, eſt ce que l'on nomme ſymphyſe du menton; les extrémités de ces lignes ſont ſéparées les unes des

autres par quatre légers enfoncemens, que l'on appelle les foſſettes de la machoire inférieure : au bas de la piéce quarrée, ſont deux petites éminences nommées les apophyſes angulaires, qui ſervent d'attaches aux muſcles digaſtriques. On voit à chaque partie latérale du corps de cet os, à un pouce environ de la ſymphyſe, un trou appellé mentonnier ; & un peu plus en arrière, on obſerve une ligne oſſeuſe aſſez large, que l'on nomme ligne oblique de la face externe, à cauſe de ſa direction. Enfin, chaque extrémité du corps de l'os ſe termine par un angle arrondi, ſur lequel paroiſſent quelques petites inégalités.

La face interne du corps de la machoire eſt un peu concave & inégale. On y remarque préciſément ſur la ſymphyſe une aſpérité ſuperficielle, du milieu de laquelle s'éléve une petite éminence appellée apophyſe-geni, quelque fois il s'en trouve deux. En allant en arrière, on voit de chaque côté une ligne ſem-

blable par ſa forme à celle que nous avons remarquée à la face externe ; mais elle eſt un peu plus ſaillante : on la nomme ligne oblique interne. À la partie inférieure & poſtérieure de cette ligne, eſt un trou inégal, qui eſt l'embouchure d'un conduit qui donne paſſage aux vaiſſeaux ſanguins & nerveux, qui vont ſe diſtribuer aux dents, & enſuite aux muſcles & aux tégumens de la lévre inférieure, après être ſortis de ce même conduit par le trou mentonnier.

Le bord ſupérieur de la machoire inférieure eſt garni, dans l'âge parfait, quelque fois de quatorze, quelque fois de ſeize trous ou fauſſettes aſſez profondes, que l'on nomme alvéoles ; & c'eſt pourquoi on l'appelle auſſi bord, arcade, ou proceſſus alvéolaire.

Les alvéoles ſont deſtinées à ſoûtenir les dents, en recevant & en embraſſant exactement leurs racines, comme je le ferai voir dans la ſuite en parlant de l'articulation des

dents (*b*). Chaque alvéole a une forme particulière, & relative à celle de la racine qu'elle contient; c'eſt-à-dire que l'alvéole porte en creux les reliefs de la racine ; ainſi, pour en avoir une juſte idée, il faut néceſſairement connoître la figure & la forme des dents, dont on trouvera la deſcription après celle de la machoire inférieure.

Le bord inférieur, qui eſt regardé comme la baſe de la machoire, a été ſubdiviſé en lévre externe & en lévre interne ; & l'intervalle qui ſe trouve entr'elles, ſe nomme l'interſtice des deux lévres.

Les branches de la machoire inférieure ſont ſituées à la partie ſupérieure & poſtérieure de ſon corps : elles repréſentent une eſpéce de quarré-long, tourné un peu obliquement.

On remarque à chacune d'elles deux faces, une externe & une inter-

(*b*) Quant aux animaux aquatiques, il y en a qui ont leurs dents à la langue, comme la truite ; d'autres les ont au fond du goſier, comme le merlus.

he ; & deux apophyſes qui les terminent ſupérieurement. Ces apophyſes ont été, ſuivant leur poſition, diſtinguées en antérieure & en poſtérieure : la première, qu'on appelle apophyſe coronoïde, a la forme d'un cône obtus & applati ; on peut en conſéquence y diſtinguer une baſe, une pointe, deux faces, une interne & une externe, & deux bords, dont l'un eſt antérieur & l'autre poſtérieur : la baſe & la pointe n'ont rien de remarquable ; ſi ce n'eſt que celle-ci eſt plus mouſſe, plus arrondie à la partie antérieure qu'à la poſtérieure : à la face interne eſt un petit enfoncement en forme de rainure, & l'externe eſt applatie ou légérement convexe ; le bord antérieur eſt beaucoup plus épais que le poſtérieur.

L'apophyſe poſtérieure, connue ſous le nom de condyloïde, eſt diviſée en tête & col : la tête eſt oblongue, & tournée un peu obliquement ; le col eſt l'étranglement qui ſe trouve en deſſus de la tête ; il eſt convexe en arrière, & irrégulier en devant.

Enfin, entre ces deux apophyſes, la coronoïde & la condyloïde, il y a une grande échancrure arrondie, que l'on nomme le croiſſant de la machoire inférieure, dont l'uſage eſt de donner attache au muſcle ptérygoïdien externe.

La machoire inférieure eſt articulée avec les os des tempes, par ginglyme ou charnière ſelon pluſieurs auteurs ; cependant, comme ſes mouvemens ne ſe bornent pas à deux ſens réciproquement oppoſés, puiſque outre qu'elle peut être levée & abbaiſſée, elle ſe porte encore à gauche, à droite, en avant, & en arrière; on peut appeller cette articulation amphiarthroſe ou mixte.

Tous ces différens mouvemens ſont exécutés par l'action de pluſieurs muſcles. Elle eſt relevée par les crotaphites, les maſſeters & les ptérygoïdiens internes ; abbaiſſée par les digaſtriques, & portée en devant par les ptérygoïdiens externes. Quant aux mouvemens latéraux & de circonduction, ils dérivent

de l'action combinée de tous les muſcles.

La machoire inférieure ainſi mobile, s'éloigne de la ſupérieure pour permettre aux alimens d'entrer dans la bouche; enſuite par divers mouvemens, elle les mâche, les attenue, & les diviſe; cette attrition dépend des dents, dont l'une & l'autre machoires ſont garnies.

Les dents ſont de tous les os qui entrent dans la compoſition du corps humain, les plus durs & les plus blancs : elles ont différens uſages établis par leur différente configuration, c'eſt-à-dire relatifs à leur forme.

La différente figure des dents, dans les différens animaux, eſt une choſe digne d'admiration : elles ſont toutes exactement proportionnées à la nourriture particulière & aux beſoins de chaque eſpéce. Dans les animaux carnaciers, elles ſont propres à ſaiſir, à tenir & à déchirer la proie : dans les animaux qui vivent d'herbages, elles ſont propres à

ramaſſer & à briſer les végétaux ; & ainſi des autres : enſorte que par la ſeule inſpection des dents d'un animal, on peut connoître de quelle eſpéce d'alimens il doit ſe nourrir.

On trouve dans le Dictionnaire raiſonné des ſciences, à l'article II, quelque choſe de très-intéreſſant ſur ce ſujet ; comme ce livre eſt rare, j'ai cru devoir le tranſcrire ici.

Les animaux carnaciers, comme les lions, les tigres, les ours, les loups & les chiens, ont au devant de chaque machoire ſix dents inciſives ; dont les deux dernières ſont plus longues que les quatre autres, qui ſont au milieu. Les racines de toutes ces dents ſont plates, & le côté extérieur de ces racines eſt plus épais que l'intérieur, de même qu'à l'homme. Enſuite de ces dents inciſives ſont deux dents canines fort groſſes, de figure ovale, excepté vers la pointe, qui eſt ronde, courbée en dedans ; & environ trois fois plus longues que les premières inciſives. Les deux canines dans un

vieux lion que M. Duvernay a désigné, avoient plus d'un pouce & demi de longueur. Il y a des espaces vuides dans chaque machoire pour loger les bouts de ces dents. Les côtés des machoires sont garnis chacun de quatre molaires plates & tranchantes, qui ont ordinairement trois pointes inégales, lesquelles forment une espéce de fleur-de-lis, la pointe du milieu étant un peu plus longue que les deux autres. Les dernières molaires qui sont tout au fond de la machoire, sont les plus longues & les plus grosses, & les autres vont toujours en diminuant. Les racines de chaque dent molaire, sont partagées en deux branches, qui s'enchassent dans des trous creusés dans l'alvéole, & qui sont séparées par une cloison où il y a de chaque côté une espéce de languette, qui entre dans une petite rainure creusée dans la partie intérieure de chaque branche, afin de tenir la dent plus fermement enchassée. Ces dents sont emboétées de manière qu'elles por-

tent entièrement ſur la cloiſon, & que le bout de chaque branche ne paſſe que très-peu le fond de ſon alvéole. Les chiens & les loups ont douze molaires à chaque machoire. L'ours a cela de particulier que ſes dents molaires ſont plates, à peu près comme celles des chevaux.

Dans les animaux carnaciers, la machoire inférieure eſt plus étroite que la ſupérieure; de ſorte que la machoire venant à ſe fermer, les dents molaires ne ſe rencontrent point l'une contre l'autre, mais celles de la machoire d'en bas paſſent par deſſous celles d'en haut, à la manière des branches des ciſeaux: néanmoins ces deux machoires ſont d'égale longueur; ainſi les dents inciſives ſe rencontrent l'une contre l'autre à la manière des tenailles.

L'articulation de la machoire inférieure eſt favorable à ce mouvement; car étant en forme de charnière, elle ne lui permet qu'un ſimple mouvement de haut en bas ou de bas en haut; la manière dont les canines ou

défenſes s'engagent les unes dans les autres, y contribue auſſi beaucoup.

Les dents inciſives d'en bas rencontrant celles d'en haut à la manière des tenailles, comme il a été dit, il paroît qu'elles ſont faites pour arrêter la proie, pour la couper & même pour la déchirer; car elles ont quelques pointes inégales, n'étant pas ſimplement taillées en coins ou en biſeaux, comme le ſont les inciſives des autres animaux.

Les canines ſervent auſſi à déchirer; mais leur principal uſage eſt de percer & de retenir; & plus leurs crochets ſont longs, plus ils retiennent facilement ce que l'animal arrache.

Les racines de ces dents canines ſont très-longues, elles ſont recourbées en dedans, de même que la partie extérieure de la dent; & le plus grand diamétre du corps de la dent, qui eſt ovale comme on l'a remarqué ci-deſſus, ſuit la longueur de la machoire; ce qui fait que les dents réſiſtent davantage en devant

que de côté. C'eſt auſſi en ce ſens là que les animaux font de plus grands efforts.

Les molaires des animaux carnaciers ne ſe rencontrent point comme dans les animaux qui broient la nourriture ; mais elles agiſſent en ciſeau, ainſi qu'il a été dit. Les trois pointes dont elles ſont armées, font connoître qu'elles ne ſervent qu'à déchirer & à briſer : elles ſont égales, afin qu'entrant l'une après l'autre, elles trouvent moins de réſiſtance à la fois, & que par ce moyen elles puiſſent facilement broyer par parties ce qu'elles auroient de la peine à broyer tout enſemble. Les dernières dents molaires ſont les plus groſſes & les plus ſolides, de même qu'à l'homme, parce qu'elles ſervent à briſer les choſes les plus dures.

Les dents molaires de l'ours ne ſont ni tranchantes ni pointues, mais plates & quarrées, & elles ſe rencontrent à la manière des animaux qui broient leur nourriture ; ce qui fait connoître que les dents molaires

de l'ours ne peuvent pas broyer en frottant obliquement l'une contre l'autre, comme font les mules ; car l'engagement des défenſes, & l'articulation de la machoire en forme de charnière ne leur permettent pas d'autre mouvement que celui de haut en bas ; ainſi, elles briſent ſeulement de la manière que le pilon écraſe dans un mortier.

Les dents inciſives & les canines de l'ours ſont ordinairement plus petites que celles du lion : auſſi l'ours ſe ſert-il plus de ſes pates que de ſes dents, ſoit pour combattre, ſoit pour rompre ou déchirer les filets & les toiles des chaſſeurs ; parce que ſes pates ſont très-larges, & qu'elles ſont armées de griffes longues & crochues, & que les muſcles qui ſervent à les mouvoir, ſont très-forts ; au lieu que ſes dents ne ſont pas longues, comme on l'a déjà fait remarquer, & que la groſſeur & l'épaiſſeur de ſes lévres l'empêchent de s'en ſervir auſſi commodément que fait le lion.

Dans le lion & dans la plupart des animaux carnaciers, le ſommet de la tête eſt élevé comme un caſque, & les os des tempes & des pariétaux ſont diſpoſés de manière qu'il y a vers les tempes un enfoncement très-conſidérable. Cette crête & cet enfoncement ſervent à aggrandir l'eſpace où ſont logés les muſcles des tempes, qui couvrent les deux côtés du ſommet de la tête. Il y a un ſinus ou un enfoncement dans l'os de la machoire inférieure au deſſus de ſon angle, qui ſert encore à aggrandir l'eſpace où doit être logé le muſcle maſſeter, qui eſt fort épais.

Les machoires de ces animaux ſont compoſées de grands os très-ſolides, armés de dents groſſes & tranchantes, & garnis de muſcles très-forts, tant par leur épaiſſeur extraordinaire, & par leur tiſſu fort compacte, que parce qu'ils ſont très-éloignés du point d'appui; ainſi, elles ont tout ce qui eſt néceſſaire pour ſerrer puiſſamment la proie & pour la déchirer.

Les bœufs, les moutons, les chévres, les cerfs, les daims & tous les autres animaux qui vivent d'herbe, & qui ruminent, n'ont point de dents inciſives à la machoire ſupérieure; mais ils ont à la place de ces dents une eſpéce de bourlet formé de la peau intérieure de la bouche qui eſt fort épaiſſe en cet endroit.

Le devant de leur machoire inférieure eſt garni de huit dents inciſives, qui ſont de différentes longueurs, & diſpoſées de manière que celles du milieu ſont les plus longues & les plus larges, & que les autres vont toujours en diminuant. Ces animaux n'ont point de dents canines ni en haut ni en bas.

Entre les dents inciſives & les dents molaires, il y a un grand eſpace vuide qui n'eſt point garni de dents. Il y a à chaque machoire douze molaires, ſçavoir ſix de chaque côté, dont les racines ont pour l'ordinaire trois crocs enchaſſés comme ceux des dents molaires du lion. La baſe de ces dents qui eſt l'endroit

par où elles ſe touchent en mâchant, eſt rendue inégale par pluſieurs éminences pointues, entre leſquels il y a de petits enfoncemens ; de ſorte que les dents d'en haut & celles d'en bas venant à ſe rencontrer, les pointes des unes gliſſent dans les cavités des autres, & permettent le mouvement de la machoire de droit à gauche : ces dents étant coupées obliquement, leur ſurface en devient plus grande, & par conſéquent plus propre à broyer.

La machoire inférieure eſt preſque de la moitié moins grande que la ſupérieure, ce qui la rend plus légère & beaucoup plus propre au mouvement : elle ne laiſſe pas d'être auſſi propre à broyer que ſi elle étoit plus large, parce que pouvant ſe mouvoir, elle peut s'appliquer ſucceſſivement à tous les endroits de la machoire ſupérieure, dont les dents ſont plus larges, peut-être afin de ſuppléer en quelque façon par leur largeur au mouvement qu'elle n'a pas. Ces dents paroiſſent compoſées de

de différentes feuilles appliquées les unes ſur les autres.

À la machoire ſupérieure, la partie extérieure de la dent eſt moins ſolide & plus longue que la partie intérieure de la même dent. À la machoire inférieure au contraire, la partie extérieure de la dent eſt plus ſolide & moins longue que ſa partie intérieure. Cette diſpoſition étoit néceſſaire ; car il eſt évident qu'à la machoire inférieure, l'extérieur de la dent s'appuye plus long-temps dans le broyement ſur la dent de la machoire ſupérieure que l'intérieur de la même dent ; & qu'au contraire dans la machoire ſupérieure la partie extérieure de la dent ſoûtient plus long-temps le frotement de la machoire inférieure, que l'extérieur de cette même dent. C'eſt pour cela qu'à la machoire ſupérieure, le côté intérieur de la dent eſt plus court que l'extérieur, quoiqu'il ſoit plus ſolide ; & qu'à la machoire inférieure, le côté extérieur de la dent eſt le plus court & le plus ſolide.

Le chameau eſt différent des autres

animaux, en ce qu'il a des inciſives à la machoire inférieure, & qu'il a à chaque machoire trois canines qui ſont courtes & diſpoſées comme celles des chevaux.

Le bourlet que les animaux qui ruminent, ont au lieu des dents à la machoire ſupérieure, eſt ſi propre pour aider à couper l'herbe & à l'arracher, que ſi l'on avoit à choiſir de mettre un corps dur à la place, on devroit s'en tenir au bourlet; car il eſt certain que deux corps durs, quand même ils ſeroient contenus, ne s'appliqueroient jamais ſi exactement l'un contre l'autre, qu'il n'y eût des intervalles qui laiſſeroient paſſer quelque brin d'herbe, & que s'ils étoient dévaſés comme le ſont les dents, il s'en échaperoit davantage. D'ailleurs, les brins d'herbe étant inégaux en groſſeur, en dureté, il arriveroit que les plus gros & les plus durs empêcheroient les plus petits d'être ſerrés autant qu'il ſeroit néceſſaire pour être arrachés; au lieu que le bourlet s'appliquant à la

machoire inférieure, remédie à tous les inconvéniens, & qu'enfin il épargne aux dents une partie du coup qu'elles recevroient, lorſque les animaux accrochent l'herbe, car la violence du coup eſt amortie par la molleſſe du bourlet.

Ce qui ſe paſſe dans l'action des dents, lorſque les animaux paiſſent l'herbe, eſt bien remarquable : le bœuf jette d'abord ſa langue pour embraſſer l'herbe, comme le moiſſonneur fait avec ſa main ; enſuite il ſerre cette herbe avec ſes dents d'en bas contre le bourlet : mais ſi les dents inciſives étoient également longues, elles ne pourroient pas ſerrer l'herbe également par-tout ; c'eſt pourquoi elles vont toujours en diminuant, comme on l'a ci-devant remarqué.

L'herbe étant ainſi ſerrée contre le bourlet qui ſert à ces animaux, comme une autre branche de tenaille, ils la coupent & l'arrachent facilement ; & le coup de tête qu'ils donnent à droite ou à gauche, y contri-

bue beaucoup. Cette herbe étant ainſi arrachée, les joues ſe ſerrent & s'enfoncent dans le vuide, qui eſt entre les inciſives & les molaires, pour arrêter ce qui a été arraché & empêcher qu'il ne retombe. La langue qui s'inſinue auſſi dans le vuide ramaſſe & pouſſe l'herbe dans le fond du goſier, où elle ne fait que paſſer, pour être fort peu mâchée.

Après que ces animaux ont employé une quantité ſuffiſante de cette nourriture, & qu'ils en ont rempli le premier ventricule appellé la panſe, l'animal ſe met ordinairement ſur ſes genoux pour ruminer avec plus de facilité ; & alors l'herbe (qui pendant qu'elle a demeuré dans le premier ventricule, a été un peu amollie par la chaleur & l'humidité de cette partie, & par l'action de la ſalive, dont elle a été mouillée en paſſant par la bouche,) eſt renvoyée dans la bouche pour être remâchée, & enſuite diſtribuée aux autres ventricules dans un état plus propre à y être digérée. Ainſi, l'animal ayant

ramené cette herbe par pelotons dans la bouche, il la mâche une ſeconde fois, en la faiſant paſſer & repaſſer ſous les dents molaires, dont les baſes inégales frotent obliquement les unes contre les autres, la froiſſent & la broyent juſqu'à ce qu'elle ſoit aſſez préparée pour la ſeconde digeſtion qu'elle doit recevoir dans les trois autres ventricules.

Revenons à notre ſujet.

Dans l'âge parfait, on compte ordinairement ſeize dents à chaque machoire (*c*), diſtinguées en trois claſſes; ſçavoir en inciſives, en canines & en molaires.

(*c*) On a vu des perſonnes qui n'avoient qu'une ſeule dent continue, qui occupoit toute la longueur de la machoire, comme Pyrrhus Roi d'Épire, & Pruſias fils du Roi de Bithinie: les racines étoient apparemment confondues enſemble. M. Landumey, qui fut envoyé en 1714 à la Cour d'Eſpagne, rapporta de ce pays une dent molaire qu'il avoit arrachée, compoſée de deux couronnes bien diſtinctes, dont la racine avoit ſept branches.

On dit que d'autres ont eu deux ou trois rangs de dents à une ſeule machoire; & Baglivi aſſure avoir vu une femme, qui n'en avoit jamais eu aucune.

On distingue dans chaque dent en particulier, deux portions, dont l'une est hors de l'alvéole & l'autre y est enfermée : la première est ce qu'on nomme le corps de la dent, & la seconde en est la racine : ces deux portions sont séparées l'une de l'autre par un petit enfoncement circulaire, que l'on nomme le collet.

Comme les dents de la machoire supérieure diffèrent par bien des endroits de celles de l'inférieure, quoiqu'elles soient les unes & les autres compriſes dans la même division, & qu'il est quelque fois très-important de reconnoître, non seulement de quelle machoire & de quelle classe, mais encore de quel côté est une dent, quoique hors de la bouche ; il est à propos de les examiner séparément : ainsi, je commencerai par celles de la machoire supérieure.

Les dents inciſives ainsi nommées, parce que ce sont celles qui servent à inciſer, couper & trancher les alimens ; ou riantes, parce qu'elles

paroiſſent pour l'ordinaire lorſqu'on rit, ſont au nombre de quatre diſtinguées en grandes & en petites.

Les grandes inciſives ſont ſituées à la partie antérieure des os maxillaires directement en deſſous des narines, & jointes enſemble par leurs parties latérales internes. Les petites inciſives ſont ſéparées l'une de l'autre, & placées une de chaque côté des précédentes, deſquelles elles ne diffèrent que par leur ſituation & le volume; en effet, ces quatre dents ont la même configuration; elles ſont tranchantes, ou taillées en ciſeau à leur extrémité; & l'on remarque à chacune d'elles quatre faces, une antérieure un peu convexe, une poſtérieure concave, & deux latérales très-étroites, diſtinguées en interne & en externe: de ces deux faces, la dernière a moins de volume, & eſt plus arrondie que l'autre. Ces dents n'ont jamais qu'une racine; mais qui pour l'ordinaire ſe trouve très-longue & fort ſolide; la partie latérale interne de la racine

eſt, ainſi que le corps, plus épaiſſe que l'externe.

Les dents canines, que l'on nomme ainſi à cauſe qu'elles ſe terminent en pointe comme celles des chiens, ſont auſſi appellées angulaires, parce qu'elles forment une eſpéce d'angle de chaque côté des machoires; & l'on donne encore aux deux ſupérieures le nom d'œillères, à cauſe qu'elles ſont ſituées en deſſous des yeux; je les nommerai toujours ainſi, afin de ne pas les confondre avec celles de la machoire inférieure.

Il y a deux dents œillères, une de chaque côté de la machoire, immédiatement après les petites inciſives; leur corps eſt preſque rond, & ſe termine par une pointe triangulaire très-courte, à laquelle on diſtingue trois facettes, dont l'une, qui eſt en devant, eſt plus large, plus convexe que les deux autres qui ſe trouvent intérieurement. Leurs racines ſont ordinairement beaucoup plus groſſes, plus longues & plus

pointues que celles des inciſives, & l'on en a même vu qui perçoient le fond des ſinus maxillaires ; de plus, on obſerve que la partie latérale interne du corps & de la racine eſt applatie, au lieu que la partie latérale externe, c'eſt-à-dire la portion qui répond aux parties molaires, eſt arrondie.

Il faut ici faire attention que les dents étant rangées dans une ligne circulaire, leurs faces changent néceſſairement de ſituation, à meſure qu'elles deviennent plus poſtérieures ; ainſi, les faces latérales des dents molaires, au lieu d'être diviſées comme celles des inciſives & des canines en internes & en externes, ſeront diviſées en antérieures & en poſtérieures, tandis que celles que l'on nommoit antérieures & poſtérieures ſeront appellées externes & internes.

Les molaires qui ſont la troiſiéme & dernière claſſe des dents, tirent leur nom de leur uſage. On en compte cinq de chaque côté des machoires,

distinguées en petites, en grosses & en tardives. On nomme encore les dernières arrières-dents, ou dents de sagesse, parce qu'elles viennent communément fort tard, comme à l'âge de vingt, trente ou quarante ans.

Les plus antérieures, c'est-à-dire celles qui viennent immédiatement après les racines, sont les petites molaires. Leur corps est très-court, assez épais, irrégulièrement cilindrique, & se termine par deux pointes mousses, dont l'une répond à la langue, & l'autre à la joue; leurs faces externes & internes sont arrondies, & les latérales sont applaties. On remarque encore que leur extrémité inférieure est plus large que la supérieure.

Les petites molaires diffèrent entr'elles, en ce que la première a le corps moins gros & la racine plus courte que la seconde; d'ailleurs, la première n'a jamais qu'une racine, tandis que la seconde en a souvent deux, & quelquè fois trois. Lorsqu'il

n'y a qu'une racine, elle eſt applatie ; & l'on obſerve dans ſes parties latérales une gouttière ou racine, qui ſemble la partager en deux : cette racine eſt plus apparente à la partie poſtérieure qu'à l'antérieure ; & lorſque ces dents ſont munies de deux racines, l'une eſt du côté du palais, & l'autre en dehors ou du côté oppoſé.

Les trois groſſes molaires diffèrent ſenſiblement entr'elles : le corps de la première a plus de volume que celui de la ſeconde, & celui-ci en a plus que le corps de la troiſiéme : les racines ont entr'elles les mêmes proportions ; elles diminuent reſpectivement de longueur & de groſſeur : la première & la ſecondes molaire ont communément trois racines chacune ; mais il arrive quelque fois qu'elles en ont davantage.

La dent de ſageſſe ou dernière molaire n'en a ſouvent qu'une ſeule, tantôt fort longue, tantôt fort courte ; d'autres fois elle en a deux ou trois unies enſemble.

Au reſte, les corps de ces dents ont tous à peu près la même forme : on remarque à chacun d'eux quatre faces, une interne, une externe, une antérieure & une poſtérieure. Les deux premières ſont arrondies, & l'antérieure eſt plus applatie, plus large que la poſtérieure. Leur extrémité ſe termine par une ſurface aſſez large, taillée en pointes mouſſes, comme les diamants. Ces pointes ſont diſpoſées de façon que lorſqu'on ferme la bouche, elles entrent dans les intervalles que laiſſent entr'elles celles des dents de la machoire inférieure ; tandis que les pointes de celles-ci, ſont reçues dans les enfoncemens des premières, afin que par ce moyen les alimens ſoient mieux broyés & n'échapent pas à leur action.

Les dents de la machoire inférieure ſont au même nombre que celles de la ſupérieure, & également diviſées en inciſives, en canines, en petites, en groſſes molaires & en dents de ſageſſe ou arrières-dents.

Les dents inciſives inférieures ſont en général beaucoup plus petites que les ſupérieures : on les diviſe en médianes & en latérales ; les médianes ſont les deux du milieu, & les latérales ſont celles qui avoiſinent les canines : pour l'ordinaire elles ſont toutes quatre d'un volume égal ; cependant, il arrive ſouvent que les deux médianes ſont plus étroites & moins longues que les autres. Elles ont chacune quatre faces diſtinguées en antérieure & poſtérieure, en latérale interne & en latérale externe : (ce que je dis de celles-ci, à l'égard de la diviſion des faces, doit ſuffire pour toutes les autres :) car les dents de la machoire inférieure étant diſpoſées dans le même ſens & dans le même ordre que celles de la ſupérieure, il eſt évident que leurs faces ſont ſuſceptibles de la même diviſion. La face antérieure eſt légèrement convexe ou arrondie, & eſt plus étroite vers la racine qu'à l'extrémité : la poſtérieure eſt un peu concave, ſupérieurement arrondie

comme l'antérieure du côté de la racine. Quant aux faces latérales, l'interne eſt plus applatie & plus verticale que l'externe. Ces dents n'ont jamais qu'une racine très-plate, ſur les parties latérales de laquelle regne une petite rainure, mais qui ſe trouve conſtamment mieux gravée & plus apparente ſur ſa partie latérale externe que ſur l'autre.

Les dents angulaires ou canines ſont diſſemblables des œillères, en ce que leur corps, quoique plus long, eſt moins pointu & plus applati; d'ailleurs, on obſerve, ainſi qu'à celles d'en haut, que leur face latérale interne a plus de largeur, & eſt plus plate que la face oppoſée.

Les petites molaires de la machoire inférieure diffèrent des ſupérieures; premièrement, parce que les deux pointes mouſſes que l'on y obſerve ſont moins ſenſibles & plus rapprochées l'une de l'autre; en ſecond lieu, parce que leur corps eſt moins irrégulièrement cilindrique, & que la partie latérale anté-

rieure eſt plus applatie que la ſupérieure ; enfin, elles en diffèrent en ce que leur racine eſt communément plus longue & plus épaiſſe.

Les deux groſſes molaires inférieures ſe peuvent diſtinguer aſſez facilement des ſupérieures, par la forme & la ſituation des racines : les ſupérieures en ont trois groſſes fort écartées : celles-ci n'en ont ſouvent que deux ; & quand il s'en trouve trois, elles ſont rapprochées les unes des autres, au point qu'elles ne ſont quelque fois ſéparées que par des ſciſſures : cependant cela n'eſt pas toujours conſtant, & l'on en a vu de très-écartées. Lorſqu'il n'y a que deux racines, elles ſont très-groſſes, fort plates, & ne ſont point placées comme celles des ſupérieures ; l'une eſt en devant, & l'autre eſt en arrière.

La dent de ſageſſe, inférieure eſt pour l'ordinaire un peu plus groſſe que celle d'en haut ; mais elle n'a rien d'ailleurs qui puiſſe la faire diſtinguer ſenſiblement de l'autre.

La ſubſtance des dents en général eſt très-compacte & très-ſolide. Elles ont intérieurement une cavité fort étroite, ou une eſpéce de canal qui ſe biſulque & ſe diviſe en autant d'autres petits canaux qu'elles ont de racines. Ce ſont ces petits conduits qui donnent paſſage au cordon des vaiſſeaux dentaires ; mais comme ils ſe tournent quelque fois eux-mêmes par une infinité de petits trous ou de poroſités qui ſe réuniſſent & ſe confondent enſemble, les nerfs & les vaiſſeaux ne peuvent pénétrer dans la dent, qu'en ſe diviſant en très-grand nombre de ramifications, ainſi que la portion molle du nerf auditif, qui paſſe au travers les poroſités du rocher pour s'aller répandre ſur la lame ſpirale du limaçon.

Il faut faire attention que je ne parle ici que des dents de l'homme parfaitement adulte ; car dans un âge moins avancé, ces petits conduits ſe manifeſtent très-ſenſiblement à l'extrémité de chaque racine, par une

une ouverture ſuffiſamment grande, pour permettre aux vaiſſeaux ſanguins & nerveux de paſſer dans l'intérieur de la dent, ſans qu'ils ſouffrent de diviſion.

Les dents ſont recouvertes extérieurement dans toute l'étendue de leurs corps, d'une ſubſtance vitrée extrêmement dure & polie qui leur tient lieu de périoſte; cette ſubſtance que l'on nomme communément émail, examinée au microſcope, paroît être compoſée, ſelon Winſlow, d'une infinité de fibres très-courtes, diſpoſées de façon que leurs extrémités ſont tournées en dedans & en dehors, de même que des rayons (*d*).

Les dents ſont articulées avec les alvéoles par gomphoſes; c'eſt-à-dire que leurs racines y ſont fichées &

(*d*) M. De la Fière le jeune penſe que l'accroiſſement de ces fibres ſe fait à peu près comme celui des ongles : & beaucoup d'autres Auteurs penſent avec plus de vrai-ſemblance, qu'il n'y a point du tout de fibres dans la compoſition de l'émail. C'eſt ce que je me propoſe de prouver dans le chapitre de la formation & de l'accroiſſement des dents.

enclavées, ainſi que des chevilles (*e*). Cette articulation eſt extrêmement ſolide, ſans cependant que les parties ſe touchent immédiatement, puiſque la ſurface des racines & la paroi intérieure des alvéoles ſont récouvertes & garnies de périoſtes. Il eſt vrai qu'il arrive quelque fois que cette membrane ſe trouve détruite par la compreſſion & les efforts que les racines, lors de leur accroiſſement, font contre les alvéoles qui les entourent & les embraſſent : mais cela n'eſt qu'accidentel ; & dans ce cas, non ſeulement les racines touchent exactement les alvéoles, elles adhèrent encore très-ſouvent avec eux, & ne forment enſemble qu'une même partie.

Je ne parle point ici de la formation & de l'accroiſſement des dents, parce que cela me conduiroit trop loin ; il vaut infiniment mieux en

(*e*) La vipère a cela de particulier entre les autres animaux, que ſes dents ſont mobiles & couchées à plat ; elle ne les redreſſe que lorſqu'elle veut mordre.

faire un chapitre particulier, & continuer l'examen des parties internes de la bouche. Celles qui nous reſtent encore à examiner ſont en grand nombre, ſi l'on a égard aux différens noms qu'on leur a donnés; mais ſi l'on n'en conſidère que la tiſſure & la forme, on verra que c'eſt preſque toujours la même qui ſe propoſe & qui donne naiſſance aux autres: pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à commencer par les gencives, & ſuivre pas à pas leur progrès.

Les gencives ſont des membranes fort épaiſſes, médiocrement ſerrées, qui garniſſent les bords des machoires, & qui affermiſſent les dents dans leurs alvéoles. Celle de la machoire ſupérieure ſe continue & s'étend ſur les os palatins, auſquels elle eſt fortement attachée par les petits crochets & les aſpérités dont ils ſont garnis: on la nomme dans cet endroit la membrane du palais. Étant parvenue à la partie poſtérieure de la voûte, elle ſe joint à celle qui

tapiſſe les arrières-racines, & deſcend perpendiculairement avec elle, pour former le voile ou la cloiſon du palais, qui fait la ſéparation de la bouche d'avec le goſier. Cette cloiſon ſe termine inférieurement par une arcade tranſverſale, qui ſuit à peu près la direction de la convexité de la baſe de la langue; & ſes parties latérales qui en ſont comme les piliers, ſe terminent auſſi en arcades : de ſorte que l'on obſerve trois arcades à la cloiſon; ſçavoir une grande, qui ſe trouve dans le milieu, & deux latérales beaucoup plus petites, & diſpoſées dans un ſens contraire; c'eſt-à-dire que leurs piliers ſe trouvent ſitués en devant & en arrière; ainſi les piliers antérieurs ſont tournés vers la baſe de la langue, aux parties latérales de laquelle ils ſe terminent, tandis que les poſtérieurs vont aboutir de chaque côté du pharynx. On trouve dans l'intervalle de ces piliers, directement au deſſous de chaque arcade, un corps glanduleux, de la figure &

de la groſſeur d'une amande arrondie ; c'eſt ce qu'on appelle les glandes amygdales. Enfin, du milieu de l'arcade tranſverſale ou de la cloiſon, deſcend un petit corps oblong, qui la diviſe en deux parties, & dont l'extrémité flottante répond vis-à-vis le trou commun de la baſe de la langue. Cette partie que l'on nomme communément la luette, & celles qui conſtituent les piliers des arcades, ſont muſculo-membraneuſes : en effet, ſi on les diſſéque avec beaucoup de ſoin, on trouve d'abord une membrane fort mince, très-délicate, qui envelope un nombre infini de fibres muſculaires, rangées par faiſceaux, & dans pluſieurs directions différentes. Tous ces faiſceaux ſont autant de muſcles particuliers, diſtingués par des noms propres ; tels ſont les gloſſoſtaphylins, les pharyngoſtaphylins, les tyloſtaphylins, les ptérygoſalpingoïdiens, les périſtaphylins externes, ſurnommés ſphénoſalpingoſtaphylins, les ptérigoſtaphylins ſupérieurs, les ptérigo-

ſtaphylins inférieurs, les périſtaphylins internes, que l'on nomme encore ptérygoſalpingoſtaphylins, & les ſtaphylins, ou épiſtaphylins. Tous ces noms ſont relatifs à leurs uſages, ou aux parties auſquels ils vont ſe rendre : ainſi il eſt très-facile de déterminer leur attache & leur connexion.

Au delà de la cloiſon, on voit une grande cavité qui termine & qui forme l'arrière-bouche. Cette cavité, que lon appelle auſſi le pharynx, n'eſt autre choſe que la partie ſupérieure ou l'embouchure de l'œſophage, qui ſe trouve plus élargi dans cet endroit que dans le reſte de ſon étendue.

Comme cette partie commence à devenir étrangère à mon ſujet, je ne m'arrêterai point à faire remarquer les particularités que l'on y obſerve : je dirai ſeulement que ſes fibres muſculaires ont différentes directions ; & qu'en conſéquence, le pharynx eſt ſuſceptible de divers mouvemens. Sa membrane eſt la continuité de celle qui revêt toute la cavité de la

bouche, & qui se prolonge jusqu'à la partie inférieure de l'œsophage. On trouve dans toute l'étendue de cette membrane, une quantité prodigieuse de grains glanduleux, nommés selon les différentes parties qu'elle recouvre, glandes palatines, ovalaires, pharyngiennes, épiglottiques, arytænoïdiennes, linguales : toutes ces glandes ont le même usage que celles dont j'ai parlé, & qui servent à filtrer la salive.

Quoique la langue ne soit pas comprise dans le nombre des parties qui servent à former la bouche ; puisqu'on entend par celle-ci la cavité ou l'intervalle qui se trouve entre les deux machoires, & que la langue au contraire est un corps qui remplit la plus grande partie de ce même intervalle ; je ne puis me dispenser d'en parler à cause du rapport immédiat qu'elle a avec tout ce qui l'environne.

La langue a la forme d'un cône applati : en conséquence, on peut la diviser en base, en pointe, en face

ſupérieure, en face inférieure, & en bords. La baſe en eſt la partie poſtérieure, qui a beaucoup plus d'épaiſſeur que la pointe qui ſe trouve en devant. Des deux faces, la ſupérieure a plus d'étendue que l'inférieure : elle eſt auſſi partagée dans toute ſa longueur par une ligne légèrement enfoncée ; tandis que l'inférieure eſt uniforme. Cette ligne que l'on appelle médiane, ſe termine à la baſe de la langue, par un petit enfoncement connu ſous le nom de trou-cæcum. Enfin ſes bords ou ſes parties latérales ſont, ainſi que ſa pointe, moins épais que le reſte de ſon corps.

La ſubſtance de la langue eſt preſque toute charnue : mais les fibres muſculaires qui la compoſent ont différentes directions & différens uſages ; ce qui fait que l'on en diſtingue deux ſortes, ſçavoir, celles qui appartiennent eſſentiellement à la langue, c'eſt-à-dire qui lui ſont particulières, & dont l'uſage ſe borne ſeulement à la former ; & celles qui après avoir concouru à ſa conſtru-

ction, s'étendent & se prolongent au delà de son corps, pour former les différens muscles qui la meuvent & qui servent à la fixer. On nomme les premières intrinséques.

Les muscles qui naissent de la réunion de ces dernières fibres, sont au nombre de huit, quatre de chaque côté, que l'on nomme pareillement myoglosses, styloglosses, génioglosses & hyoglosses.

Les myoglosses sont deux petits plans charnus, qui partent des parties latérales de la langue, & qui vont s'attacher de chaque côté de la machoire inférieure, entre les dernières dents molaires & la ligne oblique interne.

Les styloglosses naissent immédiatement à côté de ces derniers, & chacun d'eux va se terminer par un tendon fort foible aux apophyses styloïdes.

Les génioglosses prennent naissance de presque toute l'épaisseur de la base de la langue, & vont, en s'approchant l'un de l'autre, s'attacher à l'apophyse-géni.

Les hyogloſſes ont leur origine aux parties latérales de la langue, & vont s'attacher à trois différentes portions de l'os hyloïde, ſçavoir à ſa baſe, à la racine de la grande corne, & à la jonction de cette corne avec la baſe de l'os. Ce ſont ces différentes attaches qui ont donné lieu à la diviſion que l'on a faite de ces muſcles, en trois autres diſtingués par les noms de ſpaogloſſes, de cératogloſſes, & chondrogloſſes.

La langue n'eſt pas ſimplement arrêtée dans la bouche par des muſcles; elle l'eſt encore par la membrane interne commune, qui après l'avoir envelopée, & tapiſſée dans toute ſon étendue, fait en deſſous de ſa face inférieure une eſpéce de bride, que l'on nomme le frein ou le filet de la langue.

À la face ſupérieure, indépendamment de cette membrane commune, il y en a une ſeconde, nommée corps réticulaire de Malpighi : cette membrane eſt beaucoup plus épaiſſe que la première; elle paroît

d'une ſubſtance fongueuſe, percée d'une multitude prodigieuſe de petits trous, qui ſervent de loge aux mammelons nerveux qui ſe trouvent en deſſous.

Ces mammelons, qui ſont les extrémités des nerfs qui ſe trouvent à la ſuperficie de la langue, ne ſont pas d'un égal volume dans toute ſon étendue : ceux qui ſe trouvent à ſa baſe ſont les plus gros, & ils vont enſuite toujours en diminuant juſqu'à ſa pointe. C'eſt pour cette raiſon qu'on en a diſtingué de trois ſortes; ſçavoir de boutonnés ou à tête, de demi-lenticulaires, & de veloutés. Les uns & les autres de ces nerfs ſont deſtinés à la ſenſation du goût ; mais c'eſt dans les derniers que le ſentiment eſt le plus exquis.

Toutes les parties que je viens d'examiner, les os, les muſcles, les glandes & les membranes, ſont pourvues d'artères, de veines & de nerfs.

Les artères dérivent de la carotide externe. On les nomme, ſelon les différentes parties où elles vont ſe

diſtribuer, alvéolaires, laryngées, tyloïdiennes, maxillaires internes, maxillaires externes, labiales, buccales, palatines, linguales, ſublinguales ou nourrices. Les veines vont ſe rendre dans la jugulaire externe, & elles portent le nom des artères qu'elles accompagnent. Quant aux nerfs, ils dépendent de la cinquiéme, de la huitiéme & de la neuviéme paires: ils retiennent leurs noms, ainſi que les vaiſſeaux ſanguins, des différentes parties où ils ſe diſtribuent.

Tel eſt le détail dans lequel je me ſuis propoſé d'entrer, & que j'ai cru néceſſaire pour l'intelligence des cauſes & du traitement des maladies. D'ailleurs, ſi l'on veut voir quelque choſe de plus particulier à l'égard des vaiſſeaux & des nerfs, il faut conſulter M. Winſlow, qui eſt le plus célébre & le plus exact de tous les Anatomiſtes.

CHAPITRE SECOND.

Nouvelle idée ſur l'origine & ſur la formation des dents.

TOus les os du corps-humain, a-t-on dit, ne ſont d'abord que de ſimples membranes repliées, qui contiennent en abrégé ou en raccourci tous les principes de leur conſtitution; de ſorte qu'ils n'ont qu'à s'étendre, & à ſe dévéloper pour devenir parfaits.

Les dents ſont des os : conſéquemment, elles ne ſont auſſi en premier lieu que de petites membranes, qui ſe dévélopent peu à peu, & qui ſe durciſſent conſidérablement avec le temps; parce qu'elles admettent dans les interſtices de leurs fibres, les parties de nos liquides les plus propres à s'unir à ces mêmes fibres, & à rendre leur cohéſion & leur adhérence plus internes.

Tel eſt à la vérité le méchaniſme de la formation des os; & c'eſt avec

assez de vrai-semblance qu'on a cru que les dents se formoient ainsi, puisque dans ce systême elles ne sont considérées que comme les autres os, c'est-à-dire, comme ceux qui construisent la charpente du corps. Mais si l'on a recours à l'expérience, & qu'on fasse attention à la marche que suivent les os & les dents dans leur accroissement; on verra bientôt que celles-ci ne sçauroient être produites par l'extension & le dévélopement d'un germe membraneux.

Dans quelque degré d'accroissement qu'on examine les os, on leur remarque toujours la même forme, & toutes les parties se dévélopent en même temps & relativement les unes aux autres. Il n'en est pas de même des dents; au contraire, leurs différentes parties ne se forment que successivement, & de manière qu'il en est qui ont acquis tout le volume qu'elles doivent avoir, tandis que les autres n'existent pas encore: il faut donc que la nature suive ici une route particulière; car si les dents pre-

noient naiſſance d'un germe, elles s'étendroient en même temps, ainſi que les os, dans toute leur dimenſion, & elles auroient toujours la même configuration, quoique plus ou moins groſſes ſelon leurs divers degrés d'accroiſſement. Mais le ſyſtême des germes paroiſſoit fondé, il étoit ſéduiſant, & fut preſque univerſellement reçu : de là la négligence des gens de l'art, pour examiner le fait, & la vrai-ſemblance prit la place de la vérité.

Lorſqu'un os eſt affecté, ſoit par une cauſe interne, ou par un coup aſſez violent pour le mettre à découvert, la partie expoſée au contact de l'air, ſe deſſéche, noircit & tombe en mortification : les vaiſſeaux des parties ſaines qui ſont en deſſous, détachent peu à peu cette piéce morte & deſſéchée par leur oſcillation & leur vibration perpétuelle ; & enfin, elle s'exfolie pour faire place à des chairs qui doivent remplir le vuide qu'elle fait par ſa chute. Que l'émail d'une dent ſoit détruit, que la

dent ſoit même caſſée, elle ſe cariera comme un os : mais cette carie fera toujours des progrès, & quelque remède, quelque exfoliatif qu'on y applique, on ne viendra jamais à bout de ſéparer les parties mortes des vivantes : il faut donc qu'il n'y ait point de fibres & point de vaiſſeaux dans la ſubſtance qui compoſe les dents, puiſqu'elle ne s'exfolie pas lorſqu'elle eſt cariée : il faut donc que les dents ſoient conformées différemment des os.

Je ſuppoſe pour un inſtant que les dents fuſſent originairement membraneuſes ; le mot de germe, dont on ſe ſert pour exprimer le principe qui leur donne naiſſance ſeroit toujours très-impropre. On entend par le mot germe, un aſſemblage déterminé de parties tellement diſpoſées, que par leur dévétiſſement elles doivent produire un être ſoit vivant ou inanimé, de telle grandeur, de telle figure, & enfin de telle ou telle nature : mais cet aſſemblage organique des parties que nous appellons germe, ne

tient

tient à rien, ne dépend & n'adhère à aucune autre partie, & n'a beſoin que de quelque ſecours étranger, tel par exemple que celui de la chaleur. Or nous ne ſçaurions nous imaginer qu'il en fût de même des dents, & qu'elles fuſſent iſolées dans les alvéoles, comme un pepin l'eſt dans une pomme : l'Anatomie eſt portée à un trop haut point de perfection ; & nous connoiſſons trop la dépendance réciproque & mutuelle de toutes les parties qui compoſent le corps-humain, pour penſer de la ſorte. En ſuppoſant donc que les dents ſont produites par l'extenſion d'une membrane, on ne peut pas, rigoureuſement parlant, employer le mot de germe, ſans lui donner une ſignification trop étendue ; parce que cette membrane ne pourroit être tout au plus qu'une portion dépendante & la continuité de quelque partie.

Mais quand l'expérience & l'obſervation ne nous fourniroient pas autant de preuves contre le ſyſtême des germes, il ſe détruit évidem-

ment de lui-même, par la néceſſité abſolue d'admettre pluſieurs germes dans un même alvéole, & par l'impoſſibilité de la choſe : il faut, dis-je, de toute néceſſité admettre la pluralité des germes dans le même alvéole ; puiſque dès qu'on arrache une dent à une jeune perſonne, il lui en revient une ſeconde, & celle-ci arrachée, une troiſiéme vient quelque fois la remplacer : & la choſe n'eſt pas poſſible, parce que s'il y avoit deux, trois, quatre germes dans le même alvéole, étant toujours expoſés en même temps & au même degré à la chaleur, & aux autres agens de la germination, ils devroient ſe développer tous enſemble, & ſe manifeſter tous à la fois au dehors de l'alvéole ; ainſi que des graines ſemées en même temps & dans le même terrein, ſortent auſſi en même temps. Si l'on répond à cela, que les germes des dents ſont diſpoſés de façon qu'ils ne peuvent ſe développer que ſucceſſivement & dans des temps marqués ; ce ſera ſans doute la plus forte de

toutes les objections ; & encore eſt-il fort aiſé d'y répondre. Les dents de lait, il eſt vrai, ont un temps à peu près déterminé pour leur ſortie, pour leur chûte & pour être remplacées ; mais ce temps peut être prolongé ou abrégé par une infinité de circonſtances : telle dent, par exemple, qui n'auroit dû ſortir qu'à huit ans pour remplacer une dent de lait, ſortira à ſix, ſi la chûte de cette même dent de lait a été accélérée de deux ans par quelque accident ; preuve que ſi les dents ont un temps déterminé pour leur ſortie & pour leur chûte, on ne doit point attribuer ce phénoméne à la diſpoſition de leur germe, mais à des cauſes bien différentes ; comme je le ferai voir après avoir donné mon ſentiment ſur le méchaniſme de leur formation.

Pour l'intelligence de mon ſyſtême, il faut ſçavoir que la lymphe ſeule peut former des corps exactement durs & ſolides, ſur-tout lorſqu'elle eſt expoſée à la chaleur,

parce que la ſéroſité ou la partie aqueuſe qui la rend fluide, s'évapore, & qu'il ne reſte plus que les parties, qui par la juſte poſition de leurs ſurfaces, peuvent ſe joindre, s'unir, & s'allier fortement les unes aux autres. Cela prouvé, ainſi que l'ont fait quantité d'Auteurs (*f*), il

(*f*) Je rapporterai ſeulement le ſentiment de M. Andry.

» Ce n'eſt point à l'analyſe qu'on doit recourir » pour connoître ce qui fait la dureté des os : » les chairs donnent les mêmes principes que les » os, & cependant elles ont un tiſſu bien différent. Pour ſçavoir d'où vient cette dureté, il » faut d'abord examiner quelles ſont les matières » qui peuvent prendre plus facilement de la conſiſtence.

» On ne ſçauroit prouver par aucun fait que » le chyle, tel qu'il eſt en entrant dans le ſang, » ſe puiſſe durcir : au contraire, pluſieurs expériences démontrent qu'un tel chyle ne peut » prendre de conſiſtence. Ce n'eſt donc pas dans » ce ſuc qu'il faut chercher une matière propre » à ſe durcir. La partie rouge du ſang peut acquérir une conſiſtence aſſez ferme, quand elle eſt » privée de ſa partie fluide ; mais elle ne ſe durcit » pas au point des matières oſſeuſes : d'ailleurs, » les matières qui s'oſſifient, ne reçoivent qu'en » petite quantité la partie rouge du ſang. Il faut » donc chercher une autre ſubſtance, qui puiſſe » donner de la ſubſtance aux os.

ne s'agit plus que de ſçavoir comment la ſécrétion s'en peut faire dans les alvéoles, & comment elle peut prendre conſtamment la forme des différentes dents ; ce qu'il eſt aiſé de faire concevoir.

» La lymphe, quand on l'expoſe au feu, s'y » durcit extraordinairement. C'eſt donc cette ma- » tière que nous devons regarder comme capable » de recevoir la fermeté qu'il faut pour former » les os : il ne s'agit plus que de ſçavoir comment » elle peut ſe faire.

» Les parois des artères s'oſſifient ſouvent com- » me on ſçait ; mais ces parois, avant que de » devenir oſſeuſes, laiſſent appercevoir pluſieurs » petits vaiſſeaux, dont elles ſont compoſées, & » qui diſparoiſſent enſuite. Il faut donc que ces » vaiſſeaux ſe bouchent ; & c'eſt de quoi il n'eſt » pas difficile de trouver la raiſon.

» Les vaiſſeaux qui compoſent les parois des » artères ſont fort petits, & vont toujours en ſe » retréciſſant : il arrive de là que la matière lym- » phatique, qui ſera filtrée dans les tuyaux, pourra » d'abord marcher aſſez librement ; mais que quand » elle aura fait du chemin, elle ſe trouvera plus » à l'étroit ; le diamétre des petits vaiſſeaux arté- » riels, diminuant à meſure que ces mêmes vaiſ- » ſeaux s'éloignent de l'endroit d'où ils partent. » Cette matière lymphatique étant donc reſſerrée » dans les vaiſſeaux, y ſéjourne davantage ; mais » la matière aqueuſe, qui lui prête de la fluidité, » ne trouvant pas dans ce reſſerrement le même » obſtacle, parce qu'elle eſt plus liquide, conti-

L'on ſçait qu'il y a au fond de chaque alvéole de petites ouvertures pour donner paſſage à des artères, des veines & des nerfs qui vont aux dents ; tous ces vaiſſeaux que l'on nomme communément vaiſſeaux dentaires, étant parvenus dans le milieu des alvéoles, ſe joignent pour former enſemble une eſpéce de cordon, & s'épanouïſſent enſuite ſur une petite véſicule muſculo-membraneuſe, que quelques Anatomiſtes appellent chorion, & que tous ont pris pour ce que l'on appelloit germe ou noyau de la dent. Les ramifications artérielles qui aboutiſſent à cette véſi-

» nue ſa route avec aiſance, & laiſſe la lymphe
» comme à ſec dans les vaiſſeaux en queſtion.
» Cette lymphe toujours retenue par les parois
» trop étroites des vaiſſeaux, perd à la fin le peu
» d'eau qui lui reſte, & la chaleur y produit alors
» le même effet que nous voyons arriver à la lym-
» phe expoſée au feu, c'eſt-à-dire, que cette lym-
» phe, dépouillée de ſon véhicule, ſe durcit,
» & qu'elle bouche les vaiſſeaux. Or la plupart
» des vaiſſeaux qui compoſoient les parois des
» artères, ſe trouvant ainſi bouchés, c'eſt une
» néceſſité que ces parois deviennent dures &
» blanches ; en un mot, qu'elles prennent une
» forme oſſeuſe. »

cule dépoſent d'abord dans ſa cavité une certaine quantité de ſang, qui ne ſçauroit y ſéjourner long-temps, attendu qu'elle eſt fort petite ; il en reſſort donc preſque auſſi-tôt en enfilant les embouchures des veines, qui le tranſmettent de nouveau dans le torrent de la circulation : mais comme il ne peut en ſortir auſſi facilement qu'il y eſt entré, à cauſe qu'il circule plus lentement dans les veines que dans les artères, il tient toujours la véſicule diſtendue & dilatée : celle-ci réagit à ſon tour ſur le ſang par la tendance naturelle que ſes fibres dilatées ont à ce raccourciſſement ; enſorte qu'il ſe trouve ſans ceſſe comprimé & reſſerré dans un très-petit eſpace. De cette action & cette réaction, il réſulte deux effets différens, qui tendent à la même fin. Premièrement, le ſang par ſa préſence dans la véſicule dilate & ouvre les pores de la membrane qui la compoſe ; ce qui les rend propres à admettre & à recevoir la lymphe, qui eſt le véhicule de la partie rouge, &

qui doit être conſéquemment fort déliée. En ſecond lieu, la véſicule venant à comprimer le ſang par ſa contraction, accélère la ſéparation de cette même lymphe, en l'obligeant d'enfiler & de traverſer les pores, qui proportionnés aux globules lymphatiques, ne ſçauroient admettre les globules ſanguins, qui ſont beaucoup plus gros. La lymphe ainſi forcée de ſe ſéparer du ſang, & de ſortir de la véſicule, ſe répand enſuite dans l'alvéole, s'y durcit & forme la dent peu à peu, & d'une manière digne de notre attention; puiſque ce n'eſt que par-là que l'on peut rendre raiſon de pluſieurs particularités, dont on ne connoiſſoit point la cauſe, & qu'il importe cependant très-eſſentiellement de ſçavoir, comme on le verra dans la ſuite de cet ouvrage.

Ce n'eſt point (ainſi que l'imaginent bien des gens) par les racines que la dent commence à ſe former; c'eſt au contraire par l'extrémité oppoſée, & même tout à fait par la

croûte osseuse qui la recouvre, c'est-à-dire par l'émail, ainsi nommé, parce que cette surface extérieure des dents est plus dure & plus transparente que le reste de sa substance, sans néanmoins en différer essentiellement, puisqu'elle est composée de mêmes principes, seulement plus approchés & plus fortement unis ensemble. Cette croûte une fois formée, & ayant acquis toute l'étendue qu'elle doit avoir, s'épaissit de jour en jour par les nouvelles couches qui s'y appliquent intérieurement, & enfin jusqu'à ce que tout le corps de la dent soit entièrement formé : alors le suc osseux continuant d'aborder dans l'alvéole & n'y trouvant plus de place, s'épanche en dessous de la vésicule, & après l'avoir exactement envelopée, il entoure le cordon des vaisseaux dentaires, & forme une petite fusée qui s'étend jusqu'au fond de l'alvéole, & qui est préciſément ce qu'on appelle la racine de la dent : s'il y a plusieurs cordons, qui aboutissent à la vésicule, comme dans

celles des dents molaires, il ſe fait pluſieurs fuſées, conſéquemment pluſieurs racines ; & ſi l'on a vu des dents en avoir juſqu'à ſix, cela ne venoit que de ce qu'il y avoit ſix petits cordons, ou de ce que les vaiſſeaux, au lieu de former deux ou trois cordons, en s'uniſſant au fond de l'alvéole, s'écartoient les uns des autres, & alloient aboutir en différens endroits de la véſicule, ce qui faiſoit le même effet que s'il y eût eu ſix cordons particuliers. Quand ces fuſées ou racines touchent le fond de l'alvéole, elles pouſſent le corps de la dent contre la gencive, & l'obligent à la percer pour tendre au dehors ; mais comme la gencive eſt membraneuſe, très-forte, & qu'elle oppoſe beaucoup de réſiſtance, les racines de leur côté font effort, & preſſent le fond de l'alvéole, où elles ſe pratiquent de petites cellules, qui ſont autant d'alvéoles particuliers, dans leſquelles elles ſe logent, & s'engrainent très-ſolidement. Auſſi ce n'eſt point, comme on le penſe commu-

nément, le nombre des ouvertures qui détermine celui des racines, mais au contraire celui des racines qui détermine la quantité de ces ouvertures.

Quant à la figure du corps de la dent, elle dépend de pluſieurs cauſes. Premièrement de la configuration intérieure de l'alvéole qui lui ſert, pour ainſi dire, de moule; & enſuite des différentes circonſtances qui accompagnent ſa ſortie. Par exemple, les dents inciſives ſont plates, parce que les machoires ſont fort minces à la partie antérieure, & que les alvéoles ont plus de largeur que d'épaiſſeur, (ce qui s'entend dans les enfans, car dans les adultes c'eſt le contraire.) Elles ſont tenues & coupées horizontalement à leurs extrémités, parce que la bouche étant fermée, les gencives ſe compriment mutuellement & les forcent de prendre le niveau. Les dents canines ſont pointues, parce que les gencives ne pouvant plus ſe toucher par rapport à la ſaillie que

ſont les dents inciſives, elles ſe relâchent dans le centre de la partie qui touche la dent, & lui laiſſent prendre cette forme ; qui d'ailleurs eſt abſolument néceſſaire pour ſe faire jour au travers de leurs fibres. Enfin, les dents molaires ont pluſieurs inégalités à la ſuperficie de leur couronne : elles ne dépendent de même que de la diſpoſition de la gencive, ou des autres parties, contre leſquelles elles s'appliquent, & dont elles prennent l'empreinte : & les dents ſurnuméraires qui viennent en dedans ou en dehors du proceſſus alvéolaire, ont toujours par la même raiſon une figure particulière, déterminée par celle des parties qu'elles ont eu à percer pour ſortir.

Il y a long-temps que les expériences multipliées, que j'ai faites ſur cette matière, m'ont convaincu de tout ce que je viens d'avancer. Au reſte, ceux qui voudront vérifier par eux-mêmes ſi réellement la lymphe eſt le ſeul principe qui entre dans la compoſition des dents, n'ont qu'à

prendre celles d'un gros animal nouvellement né, tel par exemple qu'un veau : ils verront qu'elles ne ſont autres choſes qu'une ſubſtance glaireuſe, mollaſſe, qui reſſemble parfaitement à de la gelée, & qui ne ſçauroit être produite que par la lymphe épaiſſie. L'on peut encore faire calciner des dents (*g*) bien formées ; & l'on n'y découvrira point les petites cellules & les poroſités qu'on apperçoit ordinairement aux autres os du corps, qui ont été primitivement de ſimples membranes, qui ſe ſont enſuite durcies par l'addition de la lymphe qui s'eſt gliſſée dans les interſtices de leurs fibres. Enfin, tout concourt à prouver mon ſyſtê-

(*g*) Les Anciens, & même Riolan parmi les Modernes, ont cru que les dents étoient incorruptibles, & qu'elles l'étoient ſeules entre toutes les parties du corps-humain ; c'eſt pourquoi on les plaçoit avec grand ſoin dans des urnes parmi les cendres des morts : mais cette opinion eſt fauſſe ; car on n'a trouvé que deux dents dans les tombeaux de Weſtphalie, l'une deſquelles étoit même calcinée. On peut d'ailleurs, par ſoi-même, s'aſſurer de la fauſſeté de ce ſentiment.

me. Je ne ſçais ſi je l'ai mis au jour avec aſſez de netteté pour me faire concevoir.

CHAPITRE TROISIÉME.

De la ſortie des dents, & des moyens que l'on doit employer pour prévenir les accidens qui l'accompagnent.

LES DENTS n'étant deſtinées qu'à diviſer & à broyer les alimens ſolides, pour les diſpoſer à la digeſtion ; non ſeulement il nous ſeroit inutile d'en avoir pendant les premiers mois de l'enfance, puiſque nous ne devons être d'abord nourris que de lait ; mais même dangereux, parce que les enfans ne tirent du lait du ſein de leur mère, qu'en ſuçant le mammelon qui eſt d'une ſenſibilité extrême, & ils les feroient ſouffrir cruellement, lorſqu'ils viendroient à le mordre : ainſi nous naiſſons ordinairement ſans dents ; & ſi nous avons des exemples de quelques perſonnes, qui en avoient en

venant au monde, comme Cnéïus Papirius Carbo, & Marius Curius Dentatus, qui les avoient toutes ; ce ſont des phénoménes qu'il faut mettre au nombre des écarts de la nature. Ce n'eſt communément que vers le ſixiéme, le ſeptiéme & le huitiéme mois qu'elles commencent à ſortir des alvéoles ; parce que ſeulement alors nous commençons à avoir beſoin d'une nourriture plus ſubſtantielle que le lait.

Les grandes dents inciſives d'en haut, ou les médianes d'en bas, ſont celles qui ſortent ordinairement les premières, parce que par leur tranchant elles diviſent aſſez facilement la gencive ; après celles-ci, viennent les petites inciſives de l'une & l'autre machoires, & enſuite les canines, & d'autres fois les petites molaires de lait. Les enfans reſtent ſans en avoir davantage juſqu'à l'âge de deux ans, où il en paroît de nouvelles, que l'on nomme ſecondes petites molaires de lait ; & environ à cinq ou ſix ans viennent les premières groſſes

groſſes molaires, & deux ou trois ans après les ſecondes ; enfin, les dernières groſſes molaires ne ſortent qu'à neuf ou dix ans, & les dents de ſageſſe à vingt, vingt-cinq, & quelque fois beaucoup plus tard.

Mentzélius, Médecin Allemand, aſſure avoir vu à Cléves un vieillard âgé de cent vingt ans, à qui il étoit venu deux ans auparavant des dents doubles (*h*). Il vit auſſi un Anglois à la Haye, à qui il étoit venu un nouveau rang de dents à l'âge de cent dix-huit ans.

Mais quoique ſelon l'ordre naturel, les dents ne pouſſent pas toutes à la fois, pour éviter les trop vives douleurs que cauſeroit néceſſairement la déchirure des machoires ; cependant il n'eſt pas moins vrai que leur éruption eſt preſque toujours accompagnée d'accidens fâcheux,

(*h*) Il y a des animaux qui ont naturellement pluſieurs rangs de dents. Le requin & le crocodile en ont chacun trois toutes inciſives ; d'autres en ont trois, quatre, cinq rangs à la même machoire, comme le grand chien de mer, appellé *canis larcharian.*

parce qu'elles ne peuvent ſortir des alvéoles qu'en faiſant des efforts conſidérables contre les membranes qui les revêtent ; & de là réſulte l'irritation des nerfs qui cauſe la fiévre, des mouvemens ſpaſmodiques, le hoquet, les convulſions & ſouvent la mort. On a imaginé divers moyens, & employé divers remédes, pour prévenir de ſi funeſtes accidens ; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils ayent toute l'efficacité qu'on leur attribue.

Je vais rapporter ce que M. Andry a dit à ce ſujet, dans un ouvrage intitulé Examen de divers points d'Anatomie, de Chirurgie &c. & je dirai enſuite ce que je penſe à cet égard.

» Les dents ont peine à pouſſer, » ou parce que les vaiſſeaux ne leur » portent pas avec aſſez de force le » ſuc nourricier dont elles ont beſoin, » pour prendre un prompt accroiſſe- » ment, & percer ſans lenteur la gen- » cive ; ou parce que le corps de la » dent eſt d'une conſiſtence trop » molle, pour pouvoir faire aiſé-

» ment cette diviſion ; ou enfin, par-
» ce que les fibres des gencives étant
» trop flaſques, & prêtant plus qu'il
» ne faut à l'effort de la dent, s'éten-
» dent au lieu de ſe rompre. Ces
» trois cauſes concourent quelque
» fois enſemble ; quelque fois il ne
» s'en trouve qu'une : mais ſoit qu'il
» n'y en ait qu'une, ou qu'il y en ait
» pluſieurs, il réſulte toujours de là
» un tiraillement, mais un tiraille-
» ment long, qui doit exciter des
» douleurs cruelles aux enfans, &
» qui prolonge quelque fois leur ſup-
» plice des ſemaines entières ; ce
» qui les réduit à paſſer les jours &
» les nuits ſans repos. Les douleurs
» accompagnées de veilles empê-
» chent le lait qu'ils ſucent de ſe
» digérer. Ce lait non digéré ſe tour-
» ne en ſéroſités piquantes, qui aga-
» cent les inteſtins, excitent des tran-
» chées, & cauſent même quelque
» fois des convulſions par l'irritation
» violente qui ſe fait dans le genre
» nerveux. Le peu de ſuc nourricier,
» qui ſe produit, & qui devoit entrer

» dans les vaiſſeaux lactés, eſt déro-
» bé par le cours de ventre ; & le
» corps fruſtré de nourriture, tombe
» dans un deſſéchement général que
» la mort ſuit de près.

» Ce que je dis de la cauſe qui re-
» tarde la ſortie des premières dents,
» eſt bien différent de ce que diſent
» là-deſſus une infinité de perſonnes,
» qui croient que pour faciliter l'iſſue
» des dents, il faut toujours recourir
» à des émolliens, & qui n'emploient
» pour ce deſſein la cervelle de liè-
» vre, que parce qu'elles s'imaginent
» que cette cervelle eſt plus émol-
» liente que toute autre, quoiqu'il
» n'en ſoit cependant rien ; celle que
» l'on trouve dans une bonne tête de
» veau, l'eſt infiniment plus. Les
» remédes émolliens, à moins que les
» gencives ne ſoient attaquées d'in-
» flammation, ne peuvent que retar-
» der l'action des petits rameaux d'ar-
» tères qui portent la nourriture aux
» dents ; empêcher les mêmes dents
» de ſe durcir au point qu'il faut pour
» devenir perçantes ; relâcher les

» fibres déjà trop tendues des gen-
» cives ; retarder par ces trois effets,
» dont un ſeul ſuffit pour faire beau-
» coup de tort, la ſortie qu'on a
» intention de procurer. Loin donc
» que l'on doive toujours recourir à
» des émolliens, pour faciliter cette
» ſortie, il faut au contraire, ſelon
» le principe méchanique que je
» viens de poſer, employer ordinai-
» rement des moyens qui puiſſent :
» 1° augmenter l'action des petites
» artères qui portent la nourriture
» aux dents : 2° mettre la gencive
» plus en état de ſe caſſer, enſorte
» qu'au premier choc de la dent elle
» ſoit comme obligée de ſe rompre ;
» ſemblable en cela à un fil délié, qui
» étant bien tendu caſſe facilement
» au moindre choc, & qui réſiſte au
» contraire à pluſieurs coups, même
» plus violens, s'il eſt trop lâche.
» Loin donc toutes les cervelles de
» liévre, de poule, ou de quelque
» autre animal que ce ſoit ; loin les
» huiles d'amandes douces, & autres
» remédes émolliens, qui donnent

» ordinairement de la facilité aux » fibres élaſtiques de la gencive, les » rendent moins propres à ſe caſſer » & à faire jour à la dent ; enſorte » que ces fibres ne faiſant que s'éten- » dre davantage au lieu de ſe rom- » pre, ſouffrent par cette extenſion » continuelle un tiraillement d'au- » tant plus douloureux & d'autant » plus périlleux qu'il eſt moins capa- » ble de rupture.

» Que faut-il donc faire en cette » occaſion ? Il faut doucement fro- » ter avec les doigts les gencives de » l'enfant : ce frotement produira » trois effets avantageux. 1° Il rap- » pelle le reſſort des fibres trop lâches ; » il les roidit & les rend caſſantes. » 2° Il preſſe la gencive contre le » corps du tranchant dur, qui s'éléve » au deſſous, & par ce moyen il la » met dans la néceſſité de ſe diviſer » en peu de temps. 3° Il engourdit » le ſentiment de la partie, & dimi- » nue par conſéquent la douleur. » C'eſt pour cela que les hochets » qu'on donne aux enfans, & dont

« ils ſe frotent les gencives ſans » ceſſe, réuſſiſſent ſi bien, ſoit que » ces hochets ſoient garnis d'un cry- » ſtal, d'une dent de loup, ou d'au- » tres choſes ſemblables.

» La nature parle ici toute ſeule : » les enfans, dont les dents ont pei- » ne à ſortir, ſe portent d'eux-mêmes » les doigts aux gencives ; ils ſe les » frotent ſans ceſſe, & ils tâchent » de mordre le tetton de leurs nour- » rices. Les petits animaux, dès que » leurs dents commencent à pouſſer, » ne demandent non plus qu'à mor- » dre des choſes qui aient quelque » réſiſtance. C'eſt la leçon de la natu- » re ; il n'y a qu'à la ſuivre : & ſi » la cervelle de liévre, celle de poule » & autres remédes auſſi abſurdes ont » paru réuſſir en quelques occaſions, » c'eſt que l'on a attribué à ces pré- » tendus remédes, ce qui étoit le » pur effet du frotement, ou l'ou- » vrage de la ſimple nature.

» Hippocrate fait ſur la ſortie des » dents trois remarques qui ſemblent » dépoſer en faveur du principe que

» j'établis. Il dit premièrement que
» les dents des enfans pouſſent plus
» aiſément en hiver qu'en été : 2° que,
» généralement parlant, elles pouſ-
» ſent plus facilement aux enfans qui
» ſont médiocrement maigres, qu'à
» ceux qui ſont fort gras : 3° qu'elles
» pouſſent auſſi plus aiſément à ceux
» qui ont le ventre libre. Remarques,
» dont l'application à mon principe,
» eſt facile à faire ; toutes les fibres du
» corps étant, comme on ſçait, moins
» flaſques en hiver ; les corps mai-
» gres les ayant auſſi moins mollaſſes ;
» & la liberté médiocre du ventre en
» levant des ſéroſités qui ne pour-
» roient que rendre ces fibres trop
» lâches. Ce que je dis des fibres, je
» le dis des vaiſſeaux ; je le dis des
» os mêmes : car on ſçait qu'en hiver
» les os ſont plus caſſans, & par
» conſéquent plus durs qu'en été. Il
» s'enſuit de là, qu'en hiver plus de
» cauſent concourent à faire éclore
» les dents. 1° Les artères ont plus
» de force, & ainſi portent avec plus
» de vîteſſe, aux dents qui ſont en-

» core cachées dans leurs alvéoles, » le ſuc nourricier qui doit les faire » croître. 2° Le corps de la dent eſt » plus dur, & par conſéquent plus » inciſif. 3° Les fibres des gencives » ſont moins lâches, & par conſé- » quent plus faciles à être percées par » la pointe des dents.

» Lors donc qu'il s'agit d'une ſolu- » tion de continuité par une inci- » ſion, comme dans la ſortie des » dents qui doivent percer ou couper » les gencives, ce n'eſt pas à des » émolliens qu'il faut recourir, pour » favoriſer cette ſolution. Un Chi- » rurgien qui veut faire une inciſion » ſur la peau, ne cherche pas à relâ- » cher l'endroit de la peau qu'il veut » couper ; il le rend au contraire le » plus tendu qu'il peut.

» Les émolliens ne conviennent » dans la ſortie des dents, que lorſ- » qu'il y a inflammation aux genci- » ves ; inflammation au reſte qui ne » ſurvient alors qu'à cauſe de la trop » grande facilité que les fibres des » gencives ont eue d'abord à prêter ;

» facilité qui donne lieu au tiraille-
» ment long & douloureux, dont j'ai
» parlé, & par conſéquent à la flu-
» xion & l'inflammation : enſorte que
» pour prévenir une telle inflamma-
» tion, il faut recourir dès le com-
» mencement aux frictions de la gen-
» cive. Les frictions ſont cauſe que
» la dent ſe nourrit plus vîte, parce
» qu'elles y appellent le ſuc nourri-
» cier, en agitant les petits vaiſſeaux
» qui le portent ; elles procurent en
» même temps la fermeté à la dent,
» & de la roideur aux fibres de la
» gencive ; enſorte que la dent ne
» peut que hâter ſa ſortie, en deve-
» nant plus capable de ſe faire jour,
» & en rencontrant auſſi les fibres
» plus capables de ſe rompre au
» moindre choc : mais lorſque faute
» de ce ſecours, & que nonobſtant
» les ſecours mêmes, l'inflammation
» arrive, il faut néceſſairement em-
» ployer les émolliens ; ils ſont auſſi
» convenables dans ce cas, que hors
» de ce même cas ils ſont dange-
» reux.

» Le frotement des gencives, » quand les dents commencent à » pouſſer, n'eſt pas le ſeul reméde » qu'on puiſſe tenter. Il y en a d'in- » ternes qui procurent beaucoup de » ſoulagement dans cette occaſion : » tels ſont ceux qui ſont propres à » abſorber & tempérer les acides, & » qui peuvent donner du reſſort aux » vaiſſeaux qui portent la nourriture » aux dents : mais il faut ſur-tout » faire attention de donner aux en- » fans des nourrices dont le lait ſoit » d'une nature très-active & très- » chaude ; & cela pour trois raiſons. » 1.° Parce qu'un lait de ce caractère » ſe diſtribuant plus vîte, fait croître » auſſi les dents avec beaucoup plus » de promptitude ; enſorte qu'elles » demeurent moins de temps cachées » ſous les gencives, & les percent » plutôt. 2° Parce que la nourriture » qui vient d'un tel lait, eſt plus » propre à donner de la fermeté à » la dent, & par conſéquent à la » rendre capable de percer plutôt » la gencive. 3° Parce qu'à raiſon

» de cette même nourriture les fibres » des gencives doivent être moins » lâches. Cette attention eſt encore » plus néceſſaire à l'égard des filles » que pour les garçons ; celles-là » ayant les gencives plus flaſques, » les dents de lait plus molles, & » en même temps un ſang dont les » particules nourricières ſe diſtri- » buent avec beaucoup plus de len- » teur au corps de la dent : auſſi » remarque-t-on en général que les » dents pouſſent d'ordinaire plus » promptement aux garçons qu'aux » filles ; obſervation qui confirme » bien le principe que j'ai poſé.

» Ce que je viens de dire de la » qualité que doit avoir le lait pour » hâter la ſortie trop lente des dents, » n'eſt pas une remarque nouvelle. » Elle a été faite il y a déjà long- » temps par un ancien Philoſophe, » dans ſon hiſtoire des animaux ; où » il obſerve que quand le lait des » nourrices eſt d'une qualité chaude, » les dents pouſſent plus vîte aux » enfans ; ce qui eſt encore une

» grande conformité à mon prin-
» cipe.

» On voit un grand nombre de
» familles, où la plupart des enfans
» meurent aux dents. Si dans ces
» familles on avoit ſoin d'obſerver
» pour le choix des nourrices ce que
» nous venons de recommander, ce
» malheur ſeroit moins fréquent. Je
» le dis avec connoiſſance; & puiſ-
» que j'en ſuis ſur cet article, il ne
» ſera pas hors de propos que j'ajoûte
» ici un autre avis : c'eſt qu'après
» s'être donné tous les ſoins pour
» choiſir un lait tel que je viens de
» dire, il faut encore prendre garde
» que la nourrice ne méne point une
» vie trop ſédentaire ; car alors ſon
» lait pourroit dégénérer & perdre
» l'activité qu'il doit avoir : pour pré-
» venir ce danger, il eſt bon que la
» nourrice faſſe un exercice modéré,
» au lieu de demeurer preſque tou-
» jours aſſiſe, comme il arrive à la
» plupart de celles qui ſont dans des
» maiſons de qualité. Cet exercice
» doit principalement conſiſter dans

» quelque travail qui oblige les bras
» à ſe mouvoir, & cela pour que le
» ſang aille avec plus de force aux
» mammelles, & que le lait qu'il y
» dépoſe ſe cuiſe mieux. C'eſt le ſen-
» timent d'un Auteur, qui a fort bien
» écrit ſur la manière avec laquelle
» il faut conduire les nouvelles accou-
» chées, les enfans nouveaux nés &
» les nourrices : ſentiment que l'expé-
» rience confirme & qu'il ſeroit à
» ſouhaiter que l'on ſuivît : *Ne ſit deſes*
» *& otioſa, ſed alacris, & ad ſuſcipien-*
» *dos mediocres labores comparata potiſ-*
» *ſimùm, in quibus brachiorum motus*
» *requiritur, ut ſanguis ad mammas*
» *copioſior attrahatur & lac meliùs*
» *conſequatur.* Joan. Watande *de mor-*
» *bis mulier. cap. 1. de regim. infantis*
» *nati nuper, & nutricis.*

On ne ſçauroit obſerver trop ſcru-
puleuſement les précautions que M.
Andry indique à l'égard du choix
qu'on doit faire des nourrices. Il eſt
conſtant que la qualité du lait contri-
bue beaucoup à hâter les progrès des
dents & à faire percer plus prompte-

ment & plus facilement les gencives. Les remédes internes qu'il recommande ſont auſſi très-bien indiqués ; ils facilitent la ſortie des dents : 1° Parce qu'ils détruiſent les mauvais levains qui ſe trouvent dans les humeurs, & qui s'oppoſeroient néceſſairement par leur acreté à l'accroiſſement des dents : 2° Parce que le ſang purgé de ces mauvais levains devient plus nutritif, plus propre à donner du reſſort aux vaiſſeaux qui le contiennent, & par conſéquent à accélérer ſon mouvement, qui dépend eſſentiellement de la force de ces mêmes vaiſſeaux : 3° Parce que l'enfant étant plus fort & plus vigoureux, il ſupportera plus facilement les accidens qui ſont annexés à l'iſſue des dents.

Mais quant aux frictions des gencives avec les doigts, que l'Auteur recommande eſſentiellement, il ne me paroît pas qu'elles aient tous les ſuccès qu'il leur attribue : au contraire, je les crois bien plus nuiſibles que ſalutaires. Ce frotement répété

loin de procurer la diviſion des gencives ne fait que les durcir & les rendre à la longue tellement calleuſes, que les dents ne peuvent plus percer ; ce qui retarde conſidérablement leur ſortie. Mais ce n'eſt pas là le ſeul inconvénient qui réſulte de l'endurciſſement des gencives : les dents qui ſont en deſſous ne pouvant les traverſer directement pour ſortir de l'alvéole, ſe jettent du côté qui leur réſiſte le moins, & ne ſortent plus en droite ligne, comme elles auroient dû faire. Voilà d'où proviennent la plupart du temps toutes les difformités que l'on rencontre ſi fréquemment dans les bouches, & dont ſouvent on a peine à rendre raiſon, ou qu'on attribue à des cauſes très-éloignées de la vrai-ſemblance. Ce que je dis ici des frictions doit auſſi ſe prendre pour les hochets, les parties de nacre ou de cryſtal, que l'on garnit ou qu'on orne de grelots pour amuſer les enfans ; ils ſont auſſi dangereux que les autres : un enfant ſe portant ſans ceſſe une

telle

telle machine à la bouche produit ſur ſes gencives les mêmes effets que les frictions faites avec les doigts, & les rend peut-être encore plus dures & plus calleuſes, parce que les ſurfaces du cryſtal étant extrêmement liſſes, ne font que comprimer les fibres de la gencive, & ne peuvent aucunement en procurer la diviſion.

En général tous les corps qui ne feront que preſſer ſur les gencives, ſans occaſionner la rupture de leurs fibres, ne peuvent que retarder & rendre la ſortie des dents très-difficile & très-irrégulière. En voici un exemple frapant.

Une Demoiſelle, âgée de ſeize ans ou environ, me fit appeller pour voir ſa bouche, que je trouvai dans un deſordre affreux : toutes ſes dents penchoient, ou du côté des lévres qu'elles pouſſoient en dehors, où étoient renverſées du côté du palais. Une ſur-tout de ces dernières l'incommodoit beaucoup, & la faiſoit ſifler fort deſagréablement lorſqu'elle

vouloit parler, parce qu'étant extrêmement avancée dans la bouche, elle empêchoit la langue de faire les divers mouvemens néceſſaires pour la prononciation, & laiſſoit une iſſue trop libre à l'air qui s'échapoit ſans recevoir aucune modification, & avec d'autant plus de rapidité que les efforts faits pour le retenir étoient plus grands : indépendamment de cette difficulté de prononcer les mots en général, elle ne pouvoit du tout pas articuler, par la même raiſon, ceux qui exigent le concours de la langue avec les dents inciſives ; tels ſont par exemple ceux-ci, *tout*, *totalement*, *trop*, *trop tôt*, *&c.* on ne peut, comme l'on voit, les prononcer qu'en appuyant la pointe de la langue contre les dents inciſives, ou à leur défaut contre le proceſſus alvéolaire de la machoire ſupérieure : enſorte qu'elle parloit très-difficilement & étoit le plus ſouvent réduite à ſe ſervir de geſtes & de ſignes pour ſe faire entendre.

Curieux de ſçavoir ce qui pouvoit avoir donné lieu à un tel dérangement, je m'informai des parens de la Demoiſelle ſi elle n'avoit point fait de chutes, ou reçu quelques coups ; comment elle avoit été élevée ; quelle eſpéce de nourrice elle avoit eue : je n'oubliai rien enfin de tout ce qui pouvoit me donner de l'intelligence, & m'éclairer ſur cet article. J'appris que, pour prévenir les accidens annexés à la ſortie des dents, on lui avoit froté les gencives avec de la cervelle de liévre, celle de poule, & bien d'autres remédes ſemblables ; qu'on les lui avoit frictionnées avec les doigts ; qu'elle avoit toujours porté un hochet, & qu'on avoit affecté de le lui faire tenir à la bouche.

Une ſeule de ces choſes ſuffiſoit pour me faire ſoupçonner la cauſe que je cherchois à pénétrer. J'attribuai donc la mauvaiſe conformation & le déplacement des dents aux moyens mêmes qu'on avoit employés pour leur procurer une iſſue facile

& pour les faire ſortir dans un bon ordre.

Je ne diſſimulai point à la Demoiſelle la difficulté qu'il y avoit à les redreſſer, & les douleurs qu'elle auroit à ſouffrir. Elle n'en fut point effrayée, elle s'y détermina bientôt & ſoûtint avec courage les différentes opérations qu'il fallut lui faire : que ne ſouffre-t-on pas à cet âge pour un attrait de plus ! Je commençai à limer les dents, & je retranchai tout ce qui pouvoit leur empêcher d'être remiſes en place ; j'en arrachai même quelques-unes, qui par leur extrême largeur occupoient plus d'eſpace qu'il ne leur en falloit ; je maintins les autres dans leur ſituation, par différens moyens qui varient ſelon les circonſtances, & que l'art ſeul doit nous indiquer dans ces cas-là. Il fut très-expreſſément défendu à la malade de prendre aucun aliment ſolide, crainte que les dents ne fuſſent ébranlées en les mâchant. On lui donna ſeulement pour toute nourriture, des bouillons & des conſommés. Au

bout de quinze jours, comme elle ne reſſentoit plus aucune douleur, & trouvoit ſes dents fort ſolides, lorſqu'elle les touchoit, elle ôta elle-même les fils & les plaques que j'avois mis pour les contenir en place, & commença dèſlors à s'en ſervir, un peu difficilement à la vérité, & plutôt que je n'aurois voulu ; mais peu de temps après elle mâchoit des choſes fort dures avec la dernière facilité.

Il eſt heureux ſans doute de pouvoir réparer les défauts de conformation ; mais il ſeroit bien plus avantageux s'il étoit poſſible de les prévenir. Ce ſont ſans doute de pareilles vues qui ont déjà fait éclore cette infinité de moyens différens, dont les nourrices ſe ſervent pour faire percer les dents aux enfans : mais malheureuſement il n'en a paru aucun qui puiſſe remplir nos intentions ; c'eſt ce que j'ai déjà ſuffiſamment prouvé. Voyons maintenant ſi nous avons d'autres reſſources, & quel parti il nous reſte à prendre.

Les frictions faites avec les doigts sur les gencives sont nuisibles, parce qu'elles les rendent calleuses : les hochets ne sont défectueux que parce qu'ils produisent le même effet ; d'ailleurs, ils ont tous les avantages que M. Andry leur attribue : il ne s'agit donc maintenant que de chercher le moyen d'éviter l'endurcissement des gencives ; & la chose est assez facile. J'ai dit plus haut que les hochets ne durcissent & ne rendent les gencives calleuses, que parce que le cristal ayant des surfaces très-unies, ne fait que les comprimer sans procurer la division de leurs fibres : en effet, je ne vois pas qu'il en puisse résulter différemment. Que l'on mette un corps flexible & mol tel qu'un morceau d'étoffe entre deux corps durs, lisses & polis ; on aura beau les serrer l'un contre l'autre, jamais on ne viendra à bout de le rompre & de détruire sa texture. Il en est de même des gencives qui se trouvent comprimées entre les hochets & les bords alvéolaires des

machoires. J'avouerai que ſi les dents qui garniſſent ces bords, étoient pointues & tranchantes comme l'ont avancé pluſieurs Auteurs, elles procureroient la diviſion que l'on a en vue ; mais l'on ſçait qu'elles ſont trop foibles & trop molles dans les enfans pour faire le moindre effort contre les gencives. Il ne manque donc aux dents qu'un tranchant & de la force pour rompre les fibres des gencives ; & comme il importe peu quoi que ce ſoit qui produiſe cet effet, il n'y a qu'à donner aux hochets ce qui manque aux dents ; c'eſt-à-dire, qu'il faut les rendre inégaux & raboteux : alors les petites aſpérités, dont ils ſont garnis, détruiront peu à peu l'intime union des fibres entr'elles, & les mettront dans la néceſſité de ſe caſſer, ſans cependant donner lieu à aucun accident ni à aucune douleur, parce que cela ſe fera fort lentement.

Quelque avantage que cette méthode paroiſſe avoir ſur les autres, elle n'eſt cependant pas ſans inconvénient. Si un enfant ſe ſert d'un

hochet ainſi raboteux, long-temps avant que les dents ſoient prêtes à percer; les fibres de la gencive ſeront diviſées à pure perte; parce que les dents ne ſortant pas immédiatement après cette diviſion faite, elles ſe réuniront & formeront des cicatrices qui en rendront encore la ſortie plus difficile & plus laborieuſe. Si au contraire on en continue l'uſage quelque temps après la ſortie des dents, les inégalités du hochet rongeront leur ſuperficie & détruiront l'émail; ce qui peut contribuer à les faire carier dans la ſuite. Ainſi je ne conſeille point aux nourrices de s'en ſervir, à moins qu'elles ne ſoient à portée de conſulter des perſonnes en état de connoître quand il eſt à propos d'en faire uſage: ce qui ne peut avoir lieu que pour un très-petit nombre, étant preſque toutes dans les campagnes, où pour l'ordinaire on eſt dépourvu de Chirurgiens.

Depuis pluſieurs années, je me ſers d'un moyen beaucoup plus ſim-

ple, & en même temps beaucoup plus ſur. Il conſiſte ſeulement à froter les gencives avec une liqueur, qui diſpoſe ſi ſingulièrement les fibres à ſe caſſer, que les dents ſortent ſans effort & ſans occaſionner preſque aucune douleur ; ce qui évite conſéquemment aux enfans la plus grande partie de leurs maux & la cauſe la plus ordinaire de leur mort ; car il y en a au moins un tiers qui meurent aux dents. On dit communément qu'ils ſont morts de coliques ou de convulſions ; & cela eſt vrai : mais ces convulſions elles-mêmes ſont l'effet du tiraillement violent que ſouffrent les fibres des gencives lors de l'éruption des dents ; enſorte que c'eſt toujours ce tiraillement qui eſt la première cauſe de mort. À meſure que la dent s'offifie, il eſt évident qu'elle groſſit & cherche une iſſue pour paroître hors de la gencive. Pour y parvenir, elle a trois obſtacles à vaincre : elle commence par rompre la membrane alvéolaire, dans laquelle elle ſe

trouve renfermée en eſpéce de congélation ; de là elle force les fibres nerveuſes qui ſéparent cette membrane d'avec la gencive hors des parois de l'alvéole, & finalement la gencive qui eſt la partie la plus renitente & conſéquemment la plus ſenſible. Plus ces parties ſont lâches, plus elles réſiſtent à l'effort de la dent ; & cette réſiſtence cauſe le tiraillement qui occaſionne de grandes inflammations : plus la dent retarde ſa ſortie, plus ces inflammations augmentent, & il en réſulte ſouvent de petites ulcérations qui ſe multiplient ſur les gencives & vont juſqu'au goſier. Alors les amygdales s'enflent au point que ces ulcérations dégénèrent en abcès : ce deſordre eſt affreux & n'arrive que trop ſouvent ; il occaſionne à l'enfant la plus violente fiévre, cette fiévre le jette dans des convulſions, lui cauſe la diarrhée & enfin la mort.

L'uſage de cette liqueur évite non ſeulement aux enfans tous ces funeſtes accidens, mais favoriſe encore

le bel arrangement des dents, parce que n'ayant preſque aucun obſtacle à vaincre, elles ſortent en droite ligne, & ſans ſe frayer de mauvaiſes routes. Cet avantage eſt d'autant plus grand, que c'eſt la diſpoſition des dents de lait qui détermine celle des dents ſecondaires, attendu que celles-ci ſuivent la même direction qu'ont ſuivi les autres, qui n'ayant pu donner une mauvaiſe forme aux alvéoles, ne laiſſent jamais entr'elles de loges qui ſe rempliſſent de parties tartreuſes, qui rongent les gencives, & forment les caries, d'où réſultent ces grands maux dont le ſeul remède eſt l'extraction des dents cariées: c'eſt pourquoi on voit tant de perſonnes, à vingt ans, privées d'une partie de leurs dents.

Cette liqueur deſſéchant les fibres, les diſpoſe à ſe caſſer ſans les altérer ni corroder; l'uſage en ſeroit alors pernicieux, mais ſeulement en augmentant la diſpoſition naturelle qu'elles ont en général à ſe raccourcir lorſqu'elles ſont tendues par quel-

que cauſe que ce ſoit : & comme dans ce cas la cauſe de la dilatation qui eſt la préſence de la dent, ne peut céder à l'effort qu'elles font pour reprendre leur état naturel, il faut néceſſairement qu'elles ſe caſſent.

Je me ſers encore de cette liqueur avec un ſuccès étonnant dans toutes les maladies des gencives ; elle les raffermit puiſſamment, & les garantit par ce moyen de l'impreſſion de l'air qui leur eſt extrêmement nuiſible, ſur-tout lorſqu'il eſt exceſſivement chaud ou humide. Je ſuis perſuadé que ſi ceux qui ſont obligés de voyager habituellement ſur mer, ou dans des lieux marécageux, s'en frotoient de temps en temps les gencives, elle les préſerveroit de toutes ſortes d'affections. Au reſte, elle ne noircit point les dents comme font toutes les opiates dont on ſe ſert ordinairement pour fortifier les gencives ; au contraire, elle les maintient toujours très-blanches & très-propres ; & je peux dire que

c'eſt le meilleur dentifrice connu juſqu'à préſent.

Pluſieurs Médecins conſeillent, pour favoriſer l'iſſue des dents, de prendre de la feuille de nicotiane, que l'on trempe dans une infuſion de houblon ou dans de la bière, & d'en froter de temps en temps les gencives de l'enfant : mais je n'ai jamais vu d'aſſez bons effets de ce reméde, pour qu'on puiſſe y compter ; il excite ſeulement un peu les déjections, & fait couler la ſalive aſſez abondamment.

Souvent il arrive que les efforts que les dents font pour percer la gencive, quand on ne favoriſe pas leur iſſue, occaſionnent à cette partie, & même dans toute la bouche, des aphthes & de petits ulcères qui font conſidérablement ſouffrir les enfans : les acides ſont excellens dans ces cas-là ; mais il faut faire attention qu'ils ne ſoient point trop violens, parce qu'ils pourroient donner lieu à l'inflammation, en cauſant un trop grand tiraillement

dans les fibres : le jus de citron me paroît le plus convenable de tous.

Lorſqu'à la ſuite des aphthes, il ſurvient des excroiſſances de chair baveuſes, des hyperſarcoſes ou des fongoſités, il faut avoir recours aux eſcarotiques : l'eſprit de vitriol, l'eſprit de ſel & celui de ſoufre, ſont ceux que je conſeille ; ils me paroiſſent très-propres à détruire ces chairs ſuperflues : mais il eſt très-dangereux d'en mettre une trop grande quantité, & ſur-tout d'en laiſſer tomber dans la trachée-artère & dans l'œſophage ; ainſi pour prévenir ces accidens, l'on en touchera légérement les parties affectées avec un pinceau bien fin.

CHAPITRE QUATRIÉME.

Cauſes de la chute des dents de lait, & de leur remplacement. De l'erreur où l'on eſt de croire qu'elles ont primitivement des racines, & que ces racines ſont enſuite détruites, lorſqu'elles ſont prêtes à tomber.

COMME dans le premier âge les humeurs ſont beaucoup moins chargées de parties ſalines & de parties terreſtres que dans un âge plus avancé, & que ces deux principes forment eſſentiellement la baſe des corps durs & ſolides ; il eſt certain que les dents des enfans doivent être beaucoup moins fortes que celles des adultes. En conſéquence, les premières dents qui n'étoient deſtinées qu'à broyer des alimens tendres & délicats, deviennent inſuffiſantes pour écraſer des alimens durs &

groſſiers, tels que ſont la plupart de ceux dont nous uſons ordinairement : elles ſont ébranlées par les chocs & les ſecouſſes qu'elles reçoivent continuellement de leur part ; & une fois qu'elles ſont vacillantes, leur chute devient abſolument néceſſaire : 1° parce qu'elles ne peuvent être ébranlées ſans ſe ſéparer de la membrane véſiculaire, qui eſt la ſeule partie qui puiſſe leur fournir les ſucs propres à les nourrir (*i*) : en ſecond lieu, parce qu'étant ſéparées & détachées de cette membrane, la lymphe & les ſucs oſſeux que celle-ci laiſſe tranſuder à travers ſes pores, & qui étoient deſtinés à la conſtruction de leurs racines, ne peuvent plus s'adapter & former un même corps avec elles : ils s'épanchent & ſe répandent de nouveau dans la cavité qui a ſervi de moule à

(*i*) Quoique les dents n'ayent point de vaiſſeaux dans la compoſition de leur ſubſtance, elles ne laiſſent pas que de recevoir de la nourriture ; mais ce n'eſt que par tranſudation &c.

à la première dent, & deviennent le principe d'une ſeconde, infiniment plus forte, plus ſolide, parce que les ſucs ſont alors pourvus de principes propres par la forme de leurs parties, à s'unir, à ſe joindre & à ſe lier au point de former des ſubſtances extrêmement ſolides. Ces nouvelles dents, qui prennent leur origine dans le fond des alvéoles, chaſſent néceſſairement celles de lait qui ſe trouvent au deſſus, & les obligent à tomber tout à fait, lorſqu'elles ont acquis un certain volume.

Cette chute ſe fait d'autant plus facilement, que les dents de lait n'ont point de racines, ou en ont fort peu; choſe qui paroît aſſez ſingulière au premier abord, & que tous les Dentiſtes ont regardé comme un phénoméne inexplicable, ou qu'ils ont mal expliqué lorſqu'ils ne l'ont pas trouvé tel. M. Bunon qui croyoit, ainſi que tous les autres, que les dents de lait avoient primitivement des racines, crut devoir attribuer leur deſtruction à la préſence des

nouvelles dents, qui ſe formoient en deſſous, & qui les uſoient par le frotement. M. Bourdet croyant que le frotement ne pouvoit produire cet effet, l'a attribué à des ſéroſités acres & corroſives, fournies par des fongueuſes qui environnent les racines, lorſque les dents ſont prêtes à tomber.

De ces deux ſyſtêmes, celui de M. Bunon eſt ſans doute le plus probable & le plus ſatisfaiſant, ſi effectivement il exiſtoit une cauſe qui pût détruire & uſer les racines des dents. Mais il eſt évident que leurs ſyſtêmes portent à faux, qu'il ne ſçauroit y en avoir ; car un fait inconteſtable, eſt que les dents de lait n'ont jamais de racines, quel que ſoit leur degré d'accroiſſement ; & ſi juſqu'à préſent on a cru le contraire, c'eſt par mépriſe & par inattention. Je ſçais que tous les Dentiſtes, & ſpécialement M. Fauchard, diſent que tant que les dents de lait ne ſont point ébranlées, & qu'elles ſont éloignées de leur chute, elles ont des racines

preſque auſſi fortes & auſſi dures que celles des dents qui doivent leur ſuccéder, & que dès qu'elles ſont vacillantes, on les trouve ſans racines. Je ſçais encore que la choſe paroît vraie en quelque ſorte, & qu'elle peut très-facilement induire en erreur. Mais ſi on l'examine avec des yeux attentifs, & qu'on veuille ſuivre la nature dans ſes opérations, on verra que ce que j'avance eſt exact, & que ce n'eſt point un ſyſtême, fruit de l'imagination, qui ne fait ſouvent qu'obſcurcir ce que nous cherchons à connoître.

Il n'y a aucun Dentiſte qui ne ſçache que les différentes parties d'une dent ſe forment ſucceſſivement les unes après les autres, que c'eſt le corps, & même tout-à-fait ſa partie la plus éloignée des racines, qui commence à ſe former, qu'après le corps, c'eſt le collet, & que les racines viennent tout-à-fait les dernières. Si donc le corps de la dent ſe forme indépendamment du reſte, voilà une preuve évidente que les dents n'ont

point originairement de racines, & que ce n'eſt que dans la ſuite qu'elles peuvent en avoir. Mais voyons à préſent ce qui a donné lieu à l'erreur commune, & pourquoi on a cru qu'elles en avoient.

Lorſqu'on a examiné des machoires d'enfans, & qu'on en a ouvert les alvéoles, on a vu que les dents s'étendoient juſques dans le fond de ces cavités; & l'on a jugé en conſéquence que les portions qui y répondoient en étoient les racines: mais l'on ne faiſoit pas attention que tout le corps des dents ſe formoit dans l'alvéole, avant que de ſe manifeſter en dehors, & que néceſſairement il falloit qu'une de ſes extrémités en touchât le fond, puiſque le corps d'une dent a pour le moins autant d'étendue que peut en avoir l'alvéole, & l'on a pris le corps même de la dent pour ſa racine. Quand au contraire on a examiné les mêmes dents prêtes à tomber, on a été ſurpris de les trouver ſans racine, & l'on a cru qu'elles avoient été détruites: point

du tout, elles étoient telles qu'on les avoit vues dans l'alvéole ; mais les nouvelles dents qui pouſſoient en deſſous d'elles, les ayant forcées d'en ſortir, les faiſoient alors paroître ſans racines, parce que la portion par laquelle elles touchoient le fond des alvéoles, avoit été portée ſous leurs bords, & n'étoit plus retenue que par la gencive. C'eſt ce qui a fait dire avec quelque vrai-ſemblance à M. Bourdet, que plus les dents de lait étoient près de leur chute, moins elles avoient de racines : mais il attribuoit cet effet, comme je l'ai déjà dit, à une humeur acre & corroſive, qui les rongeoit & les détruiſoit, & non à la véritable cauſe, qui eſt l'accroiſſement des nouvelles dents.

Il eſt bon d'obſerver que, lorſque j'ai dit que les dents de lait n'avoient jamais de racines, quelque degré d'accroiſſement qu'elles euſſent, je n'ai prétendu parler que de celles des enfans : car les dents de lait qui ne tombent point, comme il arrive

quelque fois, prennent des racines comme les autres, parce que le ſuc oſſeux continue de s'adapter & de ſe joindre à leur corps : mais je ne comprens point ces dents-là dans le nombre de celles que l'on nomme dents de lait, parce qu'alors elles ne font qu'une même eſpéce avec les dents ſecondaires, & n'en diffèrent que très-peu.

CHAPITRE CINQUIÉME.

Du temps où les dents de lait ſont remplacées ; des marques qui diſtinguent les dents ſecondaires des premières ; & des précautions qu'il faut prendre pour les faire ſortir en bon ordre.

Rien peut-être n'eſt ſi important à ſçavoir pour un Dentiſte, que le temps où les dents de lait doivent tomber ; dans quelles circonſtances il eſt néceſſaire de les arracher ; & quelles ſont ſur-tout les marques qui diſtinguent d'avec elles, celles qui les remplacent. Nous voyons de funeſtes exemples de l'ignorance de bien des Dentiſtes dans ces cas-là. Ces fautes ſont d'autant plus grandes qu'elles ſont irréparables, & je n'en ai que trop vu. Il y a quelques années que la fille unique d'un négociant de Toulouſe alla conſulter un Dentiſte de cette même ville, pour

ſçavoir s'il ſeroit à propos de lui ôter les dents grandes inciſives d'en haut qu'elle croyoit n'avoir pas été renouvellées, & qui figuroient fort mal à cauſe qu'elles étoient d'une largeur extrême. Le Dentiſte qui jouïſſoit d'une réputation capable d'inſpirer de la confiance, fut malheureuſement écouté. Il confirma le doute de la demoiſelle, & lui dit que non ſeulement il falloit les arracher, pour qu'il en vînt de plus belles à leur place ; mais auſſi, pour prévenir les douleurs & les ravages qu'occaſionneroient celles qui étoient en deſſous, & qui ſe jetteroient en dedans ou au dehors de la bouche, ſi on ne leur ouvroit pas un paſſage : enfin, il opina fortement pour l'extraction des deux dents, qui furent arrachées.

Pluſieurs années s'étant écoulées, & les dents ſecondaires que l'on attendoit, ne paroiſſant point, le Dentiſte fut conſulté de nouveau. Il ſentit alors combien il eſt dangereux de s'en rapporter aux conjectu-

res ; & il ne put remédier à ſa faute qu'en mettant des dents artificielles à la place de celles qu'il avoit arrachées.

J'ai dit dans le chapitre troiſiéme, qu'il n'y avoit point de temps préciſément déterminé pour la ſortie des dents de lait. De-là il réſulte que le temps où elles doivent tomber varie, ſelon qu'elles ſont ſorties plus ou moins vîte. C'eſt ordinairement vers la ſixiéme ou ſeptiéme année que cette chute commence à avoir lieu, & elle eſt toujours annoncée long-temps d'avance par l'ébranlement des dents : les inciſives, comme étant les plus précoces, tombent avant les canines, & celles-ci avant les petites molaires, parce qu'elles ſuivent dans leur chute le même ordre que lorſqu'elles ſont venues ; c'eſt-à-dire, que celles qui ſe ſont manifeſtées les premières, ſont celles qui tombent le plutôt ; en conſéquence, les dernières venues ne tombent guères qu'à treize ou quatorze ans. Il eſt des perſonnes qui les gardent juſqu'à un

âge plus avancé ; mais cela eſt aſſez rare.

La chute des dents de lait dénote conſtamment la ſortie des dents ſecondaires, puiſque c'eſt la préſence de celles-ci qui chaſſe les autres hors des alvéoles. Ainſi le terme de la chute des dents de lait marque le temps où le renouvellement des dents ſecondaires, eſt accompli.

Quoique les dents renouvellées aient la même configuration que les premières ; il eſt cependant fort aiſé de les en diſtinguer, elles ſont un peu moins unies & moins liſſes, un peu plus groſſes & plus longues ; les dents de lait ſont preſque diaphanes, & d'un blanc bleuâtre, & celles-ci au contraire ſont tout-à-fait opaques & d'un blanc mât. Il y a encore quantité d'autres marques qui peuvent les déſigner ; mais elles ſont ſujettes à tant de variations, qu'il ſeroit impoſſible de les décrire ; d'ailleurs, elles deviennent inutiles parlà même qu'elles ſont ſuſceptibles de variété.

Quand je dis qu'il eſt abſolument néceſſaire de ſçavoir diſtinguer les dents de lait d'avec celles qui les remplacent, crainte d'ôter les unes pour les autres ; ce n'eſt pas que je penſe qu'il faille toujours les arracher, lorſqu'elles ne tombent pas d'elles-mêmes. Il eſt des cas où il eſt auſſi dangereux d'arracher une dent de lait qu'une dent ſecondaire : ſi par exemple une dent de lait n'a point été ébranlée, & qu'elle ait demeuré aſſez long-temps dans l'avéole pour prendre des racines, ou que le ſuc oſſeux qui les forme ait commencé, ou ait tout-à-fait envelopé la membrane véſiculaire, il eſt ſûr qu'en arrachant une telle dent, on emportera avec elle le cordon des vaiſſeaux dentaires, & la membrane véſiculaire, qui n'eſt autre choſe que l'expanſion de ces mêmes vaiſſeaux ; & dans ce cas on ne doit point eſpérer que la dent ſera remplacée, puiſqu'on a détruit la cauſe qui en pouvoit produire une nouvelle.

Si lorſqu'on a arraché une ſeconde

dent, il n'en revient pas ordinairement une troiſiéme, c'eſt par la même raiſon; c'eſt parce que les ſecondes dents ſont preſque toujours pourvues de racines qui envelopent ſi parfaitement la membrane véſiculaire, qu'il eſt impoſſible qu'elles reviennent l'une ſur l'autre ; & c'eſt pour cette conſidération ſeule que l'on doit plutôt éviter de les arracher que les premières. Ainſi toutes les fois qu'une dent de lait fera ſoupçonner par la ſolidité qu'elle a priſe, des racines, il faut abſolument la laiſſer, à moins qu'elle n'ait une mauvaiſe ſituation qui empêche les dents collatérales de venir en bon ordre : & dans ce cas, il ne faut pas l'arracher tout d'un coup, comme on fait preſque toujours ; il faut commencer par l'ébranler légèrement ; enſuite on la tire le plus doucement qu'il eſt poſſible, afin de conſerver la membrane véſiculaire. On doit toujours avoir cette précaution, quand même la dent de lait n'auroit point de racine, parce qu'en l'arrachant bruſquement

on peut endommager l'alvéole, ce qui ſeroit un très-grand inconvénient : on expoſe à l'impreſſion de l'air les vaiſſeaux dentaires, & pour peu qu'ils y reſtent, ils peuvent tomber en mortification : d'ailleurs, quand cet accident ne ſeroit pas à redouter, la rupture de l'alvéole eſt toujours très-dangereuſe ; quand ce ne ſeroit que parce qu'il ne pourra plus embraſſer aſſez exactement la racine de la nouvelle dent pour la rendre ſolide.

Lorſqu'il y a pluſieurs dents de lait ébranlées ou en mauvais ordre, c'eſt-à-dire gâtées, & qu'elles ſe trouvent de ſuite, il faut bien ſe garder de les arracher toutes à la fois : on donneroit aux ſecondes dents plus d'eſpace qu'il ne leur en faut, & elles ſe jetteroient indifféremment à droite ou à gauche ; ce qui n'arrive pas lorſqu'on a la précaution de les ôter en pluſieurs temps, & fort éloignés les uns des autres. Si par accident il manquoit deux ou trois dents de lait de ſuite, & qu'on

vît les dents ſecondaires ſe déjetter & prendre une mauvaiſe direction, on devroit alors avoir recours à des moyens qui puſſent ſuppléer au défaut des dents de lait : il faudroit prendre de petits morceaux d'ivoire, ou d'os, que l'on tailleroit de façon à pouvoir remplir leur place ; & on les arrêteroit aux deux voiſines avec de la ſoie, ou des brins de fil liſſés. L'expérience m'a prouvé nombre de fois l'utilité de cette méthode ; rarement elle eſt infructueuſe.

CHAPITRE SIXIÉME.

Comment on peut remédier au dérangement des dents, lorſqu'elles ſont parvenues à leur dernier degré d'accroiſſement.

IL n'y a pas de parties dans l'état de Dentiſte, qui demande tout à la fois plus de dextérité & de raiſonnement que l'art de remédier à la difformité du dérangement des dents: ce n'eſt que dans une longue expérience & une profonde étude que l'on peut trouver des reſſources. On jugera par le détail ſuivant combien il importe en pareil cas de s'adreſſer à un habile homme. Je ne ferai point la deſcription des inſtrumens & des machines que l'on emploie pour faire ces ſortes d'opérations; je ne ſerois que l'écho de M. Bourdet, qui les a décrits très au long & avec la dernière exactitude: je veux faire voir ſeulement quand on peut s'en ſervir

& indiquer les précautions qu'il eſt à propos de prendre pour réuſſir.

Il ne faut pas croire, ainſi que le penſent une infinité de perſonnes, que toutes les dents qui ſont mal plantées, ſont ſuſceptibles d'être redreſſées ; il en eſt dont la conformation eſt ſi irrégulière, qu'il eſt impoſſible de les mettre dans la ligne circulaire, ſans donner lieu à une difformité auſſi grande que celle que l'on voudroit réparer.

Si par exemple une dent (peu importe de quelle eſpéce) ſe trouvoit couchée du côté du palais, & qu'elle eût une racine crochue & recourbée en demi-cercle, on ne pourroit pas la remettre en ſituation, ſans fracturer une portion conſidérable de l'alvéole, & elle ne ſeroit jamais ſolide : en ſecond lieu, la convexité de la courbure de la racine étant tirée en avant, formeroit une tumeur à la partie antérieure de la machoire, qui feroit relever la lévre ; ce qui produiroit un fort mauvais effet. Ainſi, il vaut beaucoup

coup mieux en pareille circonſtance caſſer la dent vers ſon collet, & enter ſur la racine qui reſte un corps artificiel. Voici une obſervation qui pourroit en quelque ſorte dépoſer contre mon ſyſtême ; mais qui cependant ne ſuffira pas pour le faire refuter.

M. de Baloux, homme de diſtinction, ſe mit entre les mains de M. Monton Dentiſte du Roi, pour ſe faire redreſſer pluſieurs dents mal rangées, & dont la forme étoit très-irrégulière. M. Monton, chez lequel j'étudiois alors, prévoyant toutes les difficultés de l'opération, ne voulut la faire qu'en préſence du Chirurgien ordinaire de M. de Baloux, Chirurgien très-expérimenté, en état de donner de bons conſeils.

Les grandes & les petites inciſives furent d'abord redreſſées avec aſſez de facilité ; mais la canine du côté droit avoit une racine ſi crochue, qu'il paroiſſoit impoſſible de la relever ſans faire une fracture conſidérable à l'alvéole. M. Monton, pour

éviter cet accident & la difformité que produiroit la courbure de la racine, ſi on la tiroit en avant, propoſa au malade & à ſon Chirurgien l'extraction de la dent, pour caſſer l'extrémité de la racine qui empêchoit de la mettre en place ; ils y conſentirent d'autant plus volontiers que l'on pouvoit toujours avoir recours aux dents factices, ſi l'on ne pouvoit tirer parti de celle-là. L'opération fut laborieuſe ; cependant la dent vint toute entière, parce qu'elle avoit été pouſſée du côté de la concavité de ſa courbure. Le bout de racine coupé avec des pinces tranchantes, on remit la dent en ſituation, & on l'y fixa par les moyens ordinaires, avec des plaques d'or & des fils de ſoie ; on ſaigna le malade, & on le mit à la diéte : mais les violentes douleurs qu'il avoit ſouffertes, ſuſcitèrent une fluxion & un gonflement terribles ; on le ſaigna au pied, & les accidens ſubſiſtans toujours, on fut obligé d'ôter les plaques, & d'abandonner les dents

à elles-mêmes. Quelques jours après la fluxion commençant à se dissiper, & les gencives n'étant plus si douloureuses, on remit de nouvelles plaques plus déliées que les premières, qui anticipoient sur les gencives & qui peut-être avoient contribué, en les comprimant, à la plupart des accidens que l'on venoit de combattre, & l'on parvint peu à peu à les remettre en situation. La dent canine, dont on avoit coupé une partie de la racine, reprit très-bien & étoit presque aussi solide que les autres. Mais quoique M. Monton ait replacé avec succès une dent presque entièrement dépourvue de sa racine, il ne faut pas se flatter de réussir constamment en pareil cas : bien-loin de là, je pense même qu'il en mésarrivera le plus souvent. Cette portion de racine qui manque, laisse un vuide dans l'alvéole qui ne peut être rempli que par son périoste, qui se gonfle & se dilate, jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'extrémité de la dent; de sorte que celle-ci n'appuye

dans le temps de la maſtication que ſur le périoſte ſeul ; ce qui doit occaſionner de très-vives douleurs, pour peu que les alimens que l'on mange ſoient durs & ſolides. De plus, une dent qui ne s'adapte pas exactement aux parois de l'alvéole, devient un corps étranger, qui empêche les vaiſſeaux & les fibres, qui ont été déchirés & briſés lors de l'arrachement, de ſe conſolider ; & de-là réſultera une ſuppuration très-incommode, qui peut avec le temps carier les alvéoles & donner lieu à des fiſtules.

Lorſqu'on veut ſçavoir ſi une dent peut être redreſſée ; c'eſt-à-dire ſi ſa racine n'eſt point crochue, il faut examiner ſi le collet eſt penché dans le même ſens que le corps : s'il ne l'eſt pas, & qu'il ait une autre direction, il eſt évident que la racine n'eſt pas droite. Si la courbure ne ſe manifeſte pas vers le collet, & qu'elle ſoit tout-à-fait renfermée dans l'alvéole, on ne peut alors s'en aſſurer que par le moyen des inſtru-

mens : il faut l'ébranler avec le pélican ; & ſi l'on ſent qu'elle oppoſe une grande réſiſtance, il eſt indubitable que la racine eſt recourbée, ou qu'elle a contracté de fortes adhérences avec l'alvéole : & dans ce cas, comme dans le premier, on doit avoir recours aux dents artificielles ; parce qu'en relevant une telle dent, on briſeroit l'alvéole, & il en méſarriveroit, d'autant plus ſurement que les portions briſées bleſſeroient les gencives, & les empêcheroient de s'unir au collet de la dent.

Quand par tous les moyens que je viens d'indiquer, on reconnoît qu'une ou pluſieurs dents peuvent être redreſſées, & qu'elles ſont penchées vers le palais, on commence par retrancher tout ce qui pourroit s'y oppoſer, comme leur trop grande largeur ou celle des dents voiſines ; on les reléve enſuite avec un pélican, dont le crochet eſt large & mouſſe, crainte de les intéreſſer ; & avec la clef de Garengeot ou la

pince droite, ſi elles ſe trouvent tournées de côté, on les arrête aux dents collatérales avec de la ſoie que l'on paſſe dans leurs interſtices, & on les maintient dans cette ſituation juſqu'à ce qu'elles ſoient bien ſolides. Quand au contraire les dents ſont penchées vers les lévres, on ſe ſert d'un repouſſoir pour les mettre en place, & on les y fixe comme je viens de le faire voir.

Il n'eſt pas toujours néceſſaire d'ébranler les dents pour les mettre en ſituation ; il eſt des moyens moins douloureux : mais ils ne réuſſiſſent pas auſſi ſurement. Ces moyens ſont les fils ſimples & les plaques. Si la dent que l'on veut redreſſer eſt inclinée du côté du palais, on pouſſe un petit cordon de ſoie liſſée entre les deux dents qui l'avoiſinent du côté droit, & l'on fait repaſſer le bout qui répond vers la bouche entre les deux autres dents qui l'avoiſinent du côté gauche ; de ſorte que le cordon barre intérieurement trois dents, tandis que ſes deux bouts ſont en

dehors : on les fait rentrer en dedans en les faiſant paſſer entre les interſtices de celle qu'on opère, & on les noue fortement enſemble ſur la partie poſtérieure du corps de cette dent, qui par ce moyen eſt pouſſée du côté des lévres. On renouvelle les cordons tous les deux ou trois jours ; juſqu'à ce que la dent ſoit bien placée & au niveau des autres.

Quand les dents avancent en dehors, on fait l'opération dans un ſens contraire. On paſſe d'abord les bouts du cordon du côté du palais, & on les fait reſſortir en dehors pour les nouer ſur la partie antérieure du corps de la dent défectueuſe.

Lorſque les inciſives & les canines penchent les unes contre les autres & qu'elles ſe croiſent, il ne faut pas les limer pour retrancher les portions qui ſe ſurmontent ; il faut leur donner l'eſpace néceſſaire, en arrachant de chaque côté la première petite molaire, en faiſant occuper la place de celle-ci par les dents canines : pour cet effet, on entrelaſſe

un fil assez gros & fort, autour de la première grosse & de la seconde petite molaire ; on embrasse avec les deux bouts de ce fil la dent canine, & on les noue bien fort. Quand la canine a pris la place de la petite molaire, on fait relever les autres par le même moyen.

Les plaques ne sont employées que lorsqu'il y a plusieurs dents dérangées, & que l'âge du sujet fait présumer que les fils simples ne suffisent pas.

Si par exemple il s'agit de redresser trois dents de suite, il faut prendre une plaque, dont les extrémités puissent porter de chaque côté sur les dents régulières. On la perce de plusieurs trous, dont quatre répondent préciſément vers les interstices des dents que l'on doit relever, & les autres aux interstices des dents qui doivent fixer la plaque. On embrasse chaque dent avec un fil particulier, dont les deux bouts viennent se nouer sur la partie convexe de la plaque, après avoir passé par

les trous qui répondent aux parties latérales de la dent.

La plaque se met en devant, lorsque les dents sont enfoncées dans la bouche; & en dedans de la machoire, si elles s'avancent en dehors; & dans ce cas, les fils se nouent intérieurement dans la concavité de la plaque.

Cet exemple seul suffit pour un Lecteur intelligent; il comprendra aisément qu'il faut varier les plaques & la manière de s'en servir selon les circonstances.

CHAPITRE SEPTIÉME.

De la carie en général, de la carie produite par le ſcorbut ; ce que c'eſt que cette maladie ; comment elle peut altérer les os ; ſa cure.

APRÈS avoir parlé de la manière de procurer aux dents une iſſue facile, de les faire venir en bel ordre, de remédier à leur défaut de conformation lorſqu'elles ſont parvenues à leur accroiſſement ; il me faudroit parler des diverſes maladies qui les affectent, & des remédes qu'on y doit apporter. Chaque maladie demanderoit un chapitre particulier, le nombre en eſt aſſez grand pour former enſemble un petit ouvrage ; c'eſt ce que je me propoſe de donner au public dans la ſuite : je me contenterai de parler dans celui-ci, de la carie & du ſcorbut comme les plus funeſtes.

Les os en général ont la même ſtructure que les parties molles ; leur nutrition, leur accroiſſement nous en ſont les garans : ils n'en diffèrent que par la ſolidité de leurs fibres, effet conſéquent de la cohéſion plus intime de ces mêmes fibres. Le paralléle de leur ſtructure avec celle des parties molles, nous conduit néceſſairement à celui de leur maladie avec celles qui affectent les chairs ; en effet, tumeur, inflammation, abcès, ſuppuration, ſphacéle, quelque fois ſous des noms différens, ſont des accidens communs aux chairs & aux os. Le ſphacéle des parties molles ne différe en rien de ce qu'on nomme carie dans les os : la nature uniforme varie rarement, & quoiqu'elle paroiſſe s'éloigner des loix communes, que des phénoménes nous frapent & excitent notre ſurpriſe, ſouvent c'eſt moins parce qu'ils font des écarts arbitraires de ſon cours, que parce qu'ils en ſont des effets néceſſaires, mais ſur leſquels notre ignorance jette un voile

assez obscur pour nous en dérober le vrai principe. Je le répéte, le sphacéle ne diffère nullement de la carie : dans l'un & dans l'autre, c'est la destruction de l'action des solides, & la cessation de la distribution des liquides dans la partie affectée.

Il ne reste donc dans ce cas qu'une seule indication thérapéutique à remplir, (à moins que l'os ne soit très-superficiellement altéré ;) elle consiste à séparer, par le moyen de l'art, la partie morte de celle qui vit encore : mais une route uniforme ne nous promet pas de réussir dans tous les cas ; il faut ployer sa méthode aux circonstances ; il faut avoir égard aux causes de la carie, aux parties qu'elle attaque, à ses progrès, & sur-tout à ses différences essentielles.

La carie est séche ou humide. L'une & l'autre peuvent être profondes, centrales, superficielles, simples, compliquées, & peuvent attaquer indistinctément les trois substances de l'os. La carie séche est celle dans laquelle les parties conservent leur

ſolidité & leur ſéchereſſe naturelles: la couleur ſeule ſe trouve peu ou beaucoup altérée. Dans l'humide, tout eſt changé, couleur, conſiſtence & ſéchereſſe naturelles. Ces différens accidens nous apprennent à connoître les différences eſſentielles de la carie.

Quelque empire que paroiſſent avoir les ſolides oſſeux, ſur les fluides qui les traverſent, (car ceux-ci ſemblent devoir leur céder à raiſon de la déſunion naturelle de leurs parties,) leur action eſt cependant balancée par les humeurs : ces deux agens ſe ſurmontent mutuellement par une force égale ; & tout ce qui peut troubler cette dépendance réciproque peut être cauſe de carie. Tels ſont les coups, les chutes & le vice des liqueurs.

Comme je ne prétens point faire un traité particulier ſur les différentes cauſes & ſur les différentes eſpéces de caries, un détail plus circonſtancié ſeroit déplacé : je me bornerai donc à parler de la carie

produite par le ſcorbut ; c'eſt la ſeule qui nous intéreſſe, attendu que le vice ſcorbutique attaque ſpécialement les os maxillaires & les alvéoles. Mais pour concevoir comment le ſcorbut peut altérer les os, il eſt à propos d'avoir une idée générale de cette maladie.

Le ſcorbut eſt une eſpéce de cachexie, produite par une lymphe groſſière, acre & corroſive, qui donne naiſſance à une foule innombrable de maux.

On attribue communément la principale cauſe de cette maladie, à l'habitation des lieux humides & marécageux, deſquels il exhale de fort mauvaiſes vapeurs ; les veilles, une trop grande application aux choſes abſtraites & difficiles, la miſanthropie, l'inquiétude, le chagrin, la mauvaiſe nourriture, le fréquent uſage des liqueurs fortes & ſpiritueuſes peuvent encore y contribuer.

Les malades qui en ſont attaqués reſſentent quelque fois de vives douleurs de tête, & plus ſouvent des

douleurs ſourdes & profondes : ils ſe plaignent d'un reſſerrement de poitrine, d'une palpitation de cœur, d'une tenſion du ventre : ils reſpirent avec peine, ils ſuffoquent, ils ont le hoquet, des vomiſſemens, la fiévre, des convulſions : ils ſont tourmentés de coliques ; ils ont des laſſitudes & des douleurs dans tous les membres, ils tremblent : leur peau devient d'un rouge brun. Ils ont par tout le corps des taches violettes, noires ou livides qui dégénèrent ſouvent en ulcères : ils ont les gencives gonflées, livides & ulcérées, des démangeaiſons dans toute la bouche, une odeur fétide & cadavéreuſe : il leur ſurvient des tumeurs œdémateuſes : ils ont des ſueurs froides & abondantes ; ils tombent dans l'atrophie ; ils ont des maux de cœur, & perdent totalement leurs forces : enfin, les ſymptômes qui nous annoncent le ſcorbut ſont en ſi grand nombre, que Engalénus en établit juſqu'à quarante-quatre ; mais ils ne ſe manifeſtent jamais tous à la fois.

Il eſt aiſé de concevoir, par la multitude & la férocité des accidens, comment le virus ſcorbutique peut affecter les os. Il s'inſinue dans leurs cellules, y forme d'abord des obſtructions ſeulement, parce qu'il ſe trouve encore engagé dans les parties rameuſes des huiles, qui ne leur permettent pas de circuler librement : mais dès qu'il vient à s'en dégager, il ronge & détruit le tiſſu des os, ainſi que l'eau-forte ronge le cuivre. C'eſt pourquoi il produit preſque toujours la carie & fort rarement l'exoſtoſe, qui n'eſt ordinairement que l'effet d'une lymphe groſſière & épaiſſe.

» Les exoſtoſes ſcorbutiques (dit » M. Petit dans ſon traité des mala- » dies des os) ſont rares : le ſcor- » but produit plutôt la carie que » l'exoſtoſe ; on en voit cependant » quelques-unes : mais on obſerve » 1° qu'elles ſont moins élevées que » les autres, 2° qu'elles n'arrivent » point au ſcorbut de toutes les eſpé- » ces, & que pour l'ordinaire c'eſt

à

» à celui qui eſt compliqué du can-
» cer, des écrouelles ou de la vérole;
» 3° que les exoſtoſes n'arrivent
» point dans le ſcorbut, ſi ce n'eſt
» dans ſes commencemens, lorſque
» le ſang & la lymphe ſont épaiſ-
» ſes; car quand le ſcorbut a duré
» aſſez long-temps, pour que le ſang
» ſoit tombé en fonte, il arrive carie
» plutôt qu'exoſtoſe.

En effet, l'expérience nous apprend que le ſcorbut occaſionnera vingt caries pour une exoſtoſe; & le même Auteur nous dit encore: » J'ai vu à
» la fin de l'année 1692, & au com-
» mencement de 1693, quantité de
» ſcorbutiques à l'hôpital de Bovo-
» ne près de Dinan ſur la Meuſe;
» hôpital dans lequel il y avoit tou-
» jours quatre à cinq cent perſonnes
» attaquées de cette maladie; j'ai
» vu, dis-je, trois exoſtoſes ſeule-
» ment, & plus de cent caries.

Le vice ſcorbutique n'attaque pas toujours immédiatement les os; il commence pour l'ordinaire à détruire les parties molles, qui ſont moins

ſuſceptibles de réſiſter à ſon activité ; par ce moyen, les os ſe trouvent à découvert. C'eſt une néceſſité qu'ils ſe carient ſans que ce vice agiſſe directement ſur eux ; mais ſeulement parce qu'ils s'abreuvent de la ſanie qui découle des parties ulcérées, & parce qu'ils ſont expoſés au contact de l'air, qui criſpe leurs vaiſſeaux, & qui abolit le cours des humeurs, en les privant de leur fluidité ; & ſi les os maxillaires ſont plus ſujets à ſe carier chez les ſcorbutiques que les autres os, c'eſt ſeulement parce qu'ils ſont ſimplement recouverts par les gencives, qui ſont fort minces, & qui ſont conſéquemment bientôt détruites par l'action d'un vice auſſi corroſif que l'eſt celui du ſcorbut. Voici une obſervation que m'a communiqué à ce ſujet un Chirurgien de l'hôtel-Dieu de Lyon.

Un Garde-françois, fatigué par une longue route qu'il venoit de faire, fut reçu dans l'hôpital de Lyon pour s'y repoſer. La veille du jour qu'il devoit partir, il ſe plaignit d'un

reſſerrement de poitrine, qui lui ôtoit preſque la reſpiration : il eut une très-mauvaiſe nuit ; & le lendemain matin ayant paſſé en viſite, on lui fit une ample ſaignée, qui calma pour quelques inſtans ſon oppreſſion : on lui en fit une ſeconde le ſoir ; mais elle fut ſans ſuccès, de même que les potions & les ptiſanes béchiques qu'on lui faiſoit prendre, & le mal empira juſqu'au quatriéme jour, où il paroiſſoit porté au dernier degré de violence. Il ne reſta pas long-temps dans cet état ; il diminua auſſi rapidement qu'il s'étoit accru : mais à meſure que l'oppreſſion s'éteignoit, un feu terrible s'allumoit dans la bouche, les gencives ſe gonflèrent prodigieuſement, s'ulcérèrent & tombèrent en mortification : toutes les dents étoient branlantes, & il lui ſurvint des taches livides par tout le corps. Tous ces ſymptômes réunis ne laiſſoient aucun doute ſur la nature de cette maladie. On reconnut que c'étoit un vice ſcorbutique, qui s'étoit d'abord jetté ſur les viſcères

de la poitrine, & qui étoit enfin parvenu juſqu'aux gencives, où il s'étoit fixé comme dans ſon ſiége ordinaire. On donna dèſlors au malade les bouillons anti-ſcorbutiques; on lui appliqua ſur les jambes, les cuiſſes & les bras, des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie camphrée, & on touchoit pluſieurs fois par jour les ulcères de la bouche avec l'eſprit de cochléaria & l'eau catagmatique : tout réuſſit au mieux ; les taches de la peau ſe diſſipèrent en peu de temps, le malade reprit ſes forces : mais comme la gangréne des gencives avoit fait beaucoup de progrès, & que l'eſchare en fut très-grande, il y eut une portion conſidérable des os maxillaires ſupérieurs à découvert, & l'exfoliation ne s'en fit que très-difficilement, parce que les exfoliatifs qu'on y appliquoit, perdoient bientôt leur propriété en ſe mêlant avec la ſalive. Cependant on l'obtint à force de l'ébranler, vers la fin du ſecond mois de la maladie : cette piéce d'os s'étendoit depuis la dent

canine du côté droit, juſqu'à la petite première molaire du côté gauche, & elle avoit ſix lignes de hauteur; de ſorte qu'il s'en falloit de peu que les ſinus maxillaires ne fuſſent intéreſſés.

J'ai devers moi quantité d'obſervations auſſi intéreſſantes que celle-ci ; mais le rang qu'occupent dans le monde les perſonnes qui en font le ſujet, me force à garder le ſilence.

Il eſt encore un autre eſpéce de ſcorbut, dont je crois qu'aucun Auteur n'a parlé, & qui attaque les gencives, les alvéoles & les dents ; non ſeulement les gencives molles, livides, prolongées & gonflées y ſont ſujettes, mais auſſi celles qui n'ont point ces vices. On le reconnoît à un pus blanc & un peu gluant, que l'on fait ſortir en appuyant le doigt un peu ferme ſur les gencives ; il ſort ſouvent entre les gencives & le corps de l'alvéole, & quelque fois entre l'alvéole & la racine de la dent; ce qui arrive plus fréquemment à la partie ſupérieure de la

machoire, & plutôt aux dents premières, inciſives & canines, & ſe communique de l'une à l'autre.

La cauſe de cette maladie eſt ſans doute la rupture ou déſunion des petits vaiſſeaux, que la dépravation des liqueurs qui y circuloient a produite : ces liqueurs alors épanchées dans les interſtices ou dans le voiſinage de ces mêmes vaiſſeaux qu'elles rongent ou font crever, y fermentent enſuite, s'y corrompent, & y forment de petits ulcères plus ou moins fiſtuleux, d'où ſort cette matière purulente, en preſſant un peu la gencive.

J'ai obſervé que ceux qui ont été traités de cette maladie par des remédes intérieurs, même les antiſcorbutiques, n'en ont point été guéris ; ce qui annonce qu'elle ne vient point d'une cauſe interne ou univerſellement répandue, mais d'une cauſe locale, accidentelle, de la dent même.

J'en ai la preuve en ce que j'ai vu des perſonnes, qui après avoir per-

du des dents par cette maladie, ont eu les alvéoles & gencives ſi bien réunies, cicatriſées & conſolidées, qu'il ne paroiſſoit plus aucun veſtige du mal.

La cure ordinaire de cette maladie conſiſte eſſentiellement dans le régime & dans l'uſage bien ordonné des antiſcorbutiques ; tels ſont, comme nous venons de le voir, l'eau-de-vie camphrée, l'eſprit de cochléaria, les bouillons de vipères, & l'eau catagmatique. On ſe ſert encore des racines de dents de lion, d'angélique, de raifort ſauvage, de pétaſite, d'oſeille, de ſcorſonnaire, d'aunée, de zédoaire & de polypode, des bois de ſaſſafras & de gayac, des ſemences de moutarde & de carottes, des feuilles de cochléaria, beccabunga, de tréfle d'eau, de creſſon d'eau, de véſicaire, de baies de geniévres, des citrons aigres, de la gomme ammoniac, de la crême de tartre, de la laque, & de pluſieurs autres remédes que l'on prépare différemment pour la cure des différentes

eſpéces de ſcorbuts, & pour les divers ſymptômes qui les accompagnent ; par exemple, ſi ce ſont les gencives qui ſont affectées, on uſe d'une lotion faite avec la teinture de gomme laque & l'eſprit de cochléaria ; on peut encore ſe ſervir du reméde ſuivant.

Prenez de la poudre de racine d'iris de Florence & de la gomme laque, de chacune une dragme, de l'alun brûlé un ſcrupule, du miel roſat demi-once, & cinq à ſix gouttes d'eſprit de ſel ; mêlez le tout enſemble, pour faire une eſpéce d'opiat, avec lequel on ſe frotera les gencives : ſi l'on craignoit la gangréne, on peut y ajoûter un ſcrupule de camphre.

Quelques Auteurs conſeillent de faire des ſcarifications ſur les gencives, afin de les dégorger. Je doute que cette méthode puiſſe être de quelque utilité, excepté qu'elles ne ſoient extraordinairement gonflées, & ſur le point de tomber en mortification, parce qu'alors on emporte la cauſe locale en donnant iſſue au ſang corrompu.

On a vu, par les détails ci-deſſus, quels ſont les funeſtes effets du ſcorbut : les progrès de cette maladie ſont ſi prompts, que ſouvent elle eſt devenue incurable ſans que le malade s'en ſoit apperçu : combien de perſonnes ſont mortes par l'ignorance des Chirurgiens qui n'ont pas ſçu connoître les ſymptômes de cette maladie, & l'ont traitée pour une autre ! Ce vice ſcorbutique eſt ſi mordant, qu'il crible la membrane qui tapiſſe la poitrine, criſpe les fibres & les perce de mille petits trous : les malades en cet état ſouffrent les plus cuiſantes douleurs par le tiraillement continuel qu'ils ſentent à la poitrine. Pluſieurs fois, en aſſiſtant à l'hôtel-Dieu, à l'ouverture des cadavres, j'ai fait voir à des perſonnes de l'art, tous ces effets internes ſur des perſonnes mortes de cette maladie.

J'ai trouvé depuis quelques années un reméde à ce mal, de la plus grande efficacité : & ce n'eſt qu'après des expériences réitérées dans les diffé-

rens genres de ſcorbuts, après un nombre infini de cures, que je me détermine à l'annoncer au public ; j'y ſuis engagé par les ſollicitations de perſonnes de diſtinction qui en ont fait uſage, & par des Chirurgiens habiles qui l'ont employé avec ſuccès.

C'eſt un baume antiſcorbutique, qui mondifie & déterge ; il arrête l'hémorrhagie des gencives & celle qui ſuit les opérations ; il redonne du reſſort aux fibres, dont le relâchement entretenoit la fungoſité ; il affermit les dents dans leur alvéole ; enfin, il émouſſe l'acrimonie de la matière qui forme les ulcères ſcorbutiques, & cicatriſe les gencives de manière que ſous peu de jours elles reprennent leur état naturel.

Lorſque le vice eſt local, c'eſt-à-dire, qu'il n'attaque que les gencives, pour faire uſage de ce baume, il faut avoir ſoin de commencer par ſe faire nettoyer la bouche ; & le ſoir en ſe couchant, après ſe l'être rinſée avec un peu d'eau-de-vie

mêlée par moitié avec de l'eau, on trempe une plume dans ledit baume que l'on poſe ſur les gencives, & ſi elles ſont engorgées, on a ſoin de les faire ſaigner ; alors on fait uſage de l'eau-de-vie camphrée pendant quelques jours, enſuite on ſe ſert du baume, comme je viens de le dire.

Si l'on s'apperçoit que ce vice tombe ſur la poitrine, je prépare des bols dont il eſt la baſe ; je les fais prendre de même en ſe couchant ; l'uſage n'exige pas d'autre régime que l'attention de s'abſtenir de tout ce qui eſt âcre ou ſalé.

CHAPITRE HUITIÉME.

De la carie des dents & des remédes qu'on doit y apporter ; des douleurs de dents ; ſpécifique ſingulier pour calmer celles qui ſont produites par le tiraillement & la tenſion des nerfs.

NOUS venons de voir dans le chapitre précédent, que tout ce qui pouvoit troubler la circulation des humeurs dans les vaiſſeaux des os, étoit ordinairement cauſe de carie : la ſubſtance qui compoſe les dents, n'ayant point de vaiſſeaux & étant conſéquemment très-compacte & très-dure, ſembleroit devoir être affranchie de ce dangereux fléau ; mais l'expérience nous prouve le contraire, & bien-loin d'en être exempte, elle eſt plus ſuſceptible de ſe carier que celle qui forme les os même les plus ſpongieux.

Nous obſerverons à ce ſujet que les ſucs nutritifs qui parcourent la ſubſtance des dents n'ayant point de route déterminée à ſuivre, puiſqu'ils ne la pénétrent que par tranſudation & en paſſant d'une poroſité à l'autre, peuvent par là-même s'accumuler tumultueuſement dans une de ces poroſités, en obſtruer les embouchures de manière qu'ils ne peuvent plus avancer ni retrograder ; & étant forcés d'y reſter dans l'inaction, ils ſe dépravent, rongent les parties qui les environnent & ſe font une vaſte ouverture, dans laquelle viennent aborder les ſucs des poroſités voiſines ; ceux-ci ſe corrompent bientôt en s'alliant avec les premiers, & produiſent d'autant plus de ravage, qu'ils ſont en plus grande quantité. Ainſi, quoique la ſubſtance des dents ſoit différente, quant à ſa diſpoſition,) car quant à ſa nature, elle eſt la même ; ce ſont toujours les mêmes parties ; mais plus ou moins unies & rapprochées,) quoique, dis-je, la ſubſtance

des dents ſoit différente de celle qui compoſe les os qui ſervent de baſe & d'appui à la machoire, le mouvement local de la carie qui affecte l'une & l'autre, eſt toujours le même, & c'eſt toujours l'inaction d'un fluide qui devroit circuler, qui en eſt la cauſe prochaine : à l'égard des cauſes éloignées ou déterminantes, nous n'irons point, comme on a fait juſqu'ici, les chercher dans le vice des liqueurs qui traverſent nos vaiſſeaux ; nous pouvons attribuer leur origine à quelque choſe de plus vrai-ſemblable & de plus naturel.

Les cauſes éloignées de la carie, ne ſont autre choſe que les divers effets qui réſultent des divers degrés de chaleur que ſubiſſent les dents, lorſque nous prenons indifféremment dans le même repas des choſes très-froides, telles que le vin que l'on fait rafraîchir dans des ſceaux de glace, & des choſes très-chaudes, telles que ſont la ſoupe & preſque tous les ragoûts. En effet, on ne ſçauroit croire combien cet uſage eſt

pernicieux ; les dents venant à paſſer ſubitement d'une grande chaleur à un froid exceſſif, c'eſt une néceſſité que leurs pores ſe dilatent & ſe reſſerrent auſſi-tôt, & en raiſon de la quantité des parties ignées qu'ils reçoivent ou qu'ils perdent ; conſéquemment, il peut ſe faire que lorſque les pores ſont dilatés par la chaleur, ils admettent des particules très-groſſières qui ſont enſuite arrêtées & fixées par le froid qui vient à reſſerrer les ouvertures par leſquelles elles ſe ſont introduites. Voilà d'abord un embarras qui empêche les ſucs de paſſer outre ; ils s'accumulent dans les pores collatéraux, les oblitèrent, les bouchent ; & voilà enfin la diſpoſition à la carie.

Nous obſerverons encore qu'il peut ſe faire que quelques parties des alimens que nous mangeons, s'attachent aux dents ; alors, venant à ſe pourrir par la chaleur & l'humidité du lieu, elles détruiſent l'émail de la dent, ce qui forme d'abord un petit trou, dans lequel ſe nichent

des morceaux de viande, ou quelque autre choſe d'auſſi pourriſſant, qui continue de miner la dent & de la faire carier en entier. Il y a même lieu de croire que cette cauſe eſt la plus commune ; & ſi nous voyons les dents ſe carier le plus ſouvent dans leurs interſtices, cela vient ſans doute de ce que les alimens peuvent s'y arrêter plus aiſément que partout ailleurs.

On dit ordinairement, que lorſqu'on a perdu une dent par la carie, la pareille du côté oppoſé ne tarde pas à ſe gâter, par rapport à la correſpondance des vaiſſeaux qui vont à leur racine. J'ai fait tout mon poſſible pour m'aſſurer de la vérité du fait ; & cependant je ne ſuis pas encore parvenu au point de pouvoir l'affirmer ou le nier : j'ai des obſervations pour & contre. Au reſte, la choſe ne paroît intéreſſante qu'autant qu'elle excite la curioſité, & ne doit fixer notre attention que ſous ce point de vue.

Tous les Auteurs ont admis différentes

rentes eſpéces de caries, qui ſelon eux agiſſent différemment les unes des autres. La carie blanche, diſent-ils, fait très-peu de progrès; la pourriſſante en fait de très-rapides; & l'éroſion qui eſt encore une autre eſpéce de carie, perce les dents en différens endroits à peu près comme le ciron perce le vieux bois. Je ne vois pas ce qui peut avoir donné lieu à cette diſtinction. Il y a, comme nous venons de le voir, différentes cauſes de carie; mais il ne s'enſuit pas de là qu'il doive y avoir pluſieurs ſortes de caries, & je n'en ai jamais reconnu qu'une ſeule eſpéce, qui, à la vérité, peut faire plus ou moins de progrès; mais cela dépend des circonſtances, & non de la nature accidentelle de la maladie: par exemple, ſi pluſieurs cauſes concourent enſemble à la produire, il n'eſt pas douteux qu'elle ſe déclarera très-promptement, & qu'elle fera beaucoup de ravage en peu de temps; tandis que la même maladie produite par une ſeule de

ces cauſes, ne ſe déclarera que fort lentement, & fera très-peu de progrès.

Comme la cauſe prochaine de la carie eſt la préſence d'une ſéroſité corroſive qui détruit & diſſout la ſubſtance des dents, & que cette ſéroſité n'acquiert cette qualité que parce qu'elle a reſté ſans mouvement, il eſt très-aiſé d'appercevoir quelles ſont les indications que l'on doit remplir : il faut emporter avec l'inſtrument tout ce qui paroît affecter, & boucher l'ouverture le plus exactement qu'il eſt poſſible avec des feuilles d'or ou de plomb ; par ce moyen, la ſalive & les autres liqueurs ne pouvant y pénétrer, le reſte de la dent pourra ſe conſerver encore très-long-temps : ſi la carie n'eſt pas à portée des yeux, & qu'elle ſe trouve dans l'interſtice de deux dents, il faut faire enſorte de la découvrir avec la lime, afin qu'elle n'attaque pas celle qui eſt ſaine, & qu'elle n'infecte pas la bouche par ſa mauvaiſe odeur.

Quand la carie a fait assez de progrès pour parvenir jusqu'à la cavité qui se trouve dans le milieu de la dent, il faut alors cautériser le nerf avant que de plomber l'ouverture, sans quoi le malade souffriroit cruellement par l'irritation que produiroit sur ce même nerf la présence d'un corps étranger : mais comme bien des personnes ont en horreur le fer & le feu, on trouvera ci-après des moyens moins douloureux, surtout pour appaiser les douleurs lancinantes.

Les douleurs de dents dépendent de plusieurs causes : les unes sont produites par la carie, qui ayant mis le nerf dentaire à découvert, l'expose au contact de l'air qui le crispe & le détruit ; d'autres, par l'inflammation de la membrane qui revêt l'intérieur des alvéoles ; & d'autres, par des humeurs viciées qui se jettent sur les gencives.

Ces douleurs sont quelquefois si violentes, qu'elles occasionnent des insomnies, la fièvre, le délire, l'in-

ſlammation des amygdales, des parotides, & ſouvent de toute la gorge : ainſi l'on ne ſçauroit y porter trop tôt reméde. Dans ce premier cas, ſi la carie a fait beaucoup de progrès, & que la dent ſoit extrêmement gâtée, il n'y a point d'autre reméde que de l'arracher, quand même les douleurs ne ſeroient pas bien violentes, parce que l'haleine devient puante, les autres dents ſe gâtent & peuvent faire carier les machoires.

Lorſque le mal eſt moins grand, & que la forme du trou que la carie a fait, eſt comme une eſpéce de ſinus, c'eſt-à-dire, lorſque l'ouverture extérieure eſt moins large que l'intérieure ; il faut, comme j'ai dit précédemment, la plomber ; mais, au lieu de brûler les nerfs avec un fer rouge, on peut anéantir ſa ſenſibilité, en jettant à différentes repriſes dans la cavité de la dent quelques gouttes d'eſprit de vin ou d'eſſence de géroſle.

Dans l'inflammation du nerf, & dans celle de la membrane qui tapiſ-

ſe les alvéoles, il faut avoir recours aux ſaignées, aux apozemes rafraîchiſſans, aux gargariſmes d'eau, de lait, d'eau d'orge, & à tout ce qui peut calmer la vélocité du ſang ; parce que ce n'eſt que ſon mouvement accéléré, ſoit par l'exercice, la chaleur, ou les alimens pris immédiatement, qui produit tous ces accidens.

Quand le mal eſt occaſionné par des humeurs mordicantes ou catarreuſes, qui ſe jettent ſur les machoires, on ne peut le guérir qu'en détournant & en déviant le cours de ces humeurs, par les purgations, les véſicatoires appliqués aux tempes ou à la nuque.

Le rhumatiſme & la goutte ſe jettent auſſi quelquefois ſur les dents, & font ſouffrir des douleurs cruelles. Il faut alors avoir recours aux remédes propres à combattre ces maladies ; l'activité & la violence des douleurs doivent être le premier objet de nos ſoins : j'ai en conſéquence compoſé un élixir ſédatif qui les

calme ſubitement, de quelque nature qu'elles ſoient, & quelle que ſoit la cauſe qui les ait produites.

On en verſe dans le creux de la main dix ou douze gouttes que l'on tire très-fortement par le nez : on éternue d'abord beaucoup, & cela produit un engourdiſſement dans les nerfs olfactifs, qui anéantit la douleur dans l'inſtant : ſi cependant après cette première épreuve on reſſent encore quelque douleur, il faut redoubler en en tirant par le nez auſſi fort qu'il eſt poſſible ; l'éternuement violent & les larmes qui coulent des yeux annoncent auſſi-tôt la guériſon radicale de la douleur. J'ai été moi-même dans le plus grand étonnement de l'efficacité de cette liqueur : il n'eſt pas de jour que je n'en faſſe uſage dans cette ville, & j'en ai toujours eu le plus grand ſuccès. Par ſa vertu j'ai eu la ſatisfaction de conſerver des dents cariées, en arrêtant le cours de la carie, & en préſervant des douleurs : pour cet effet, je trempe dans ladite liqueur un peu

de coton que je mets dans la cavité de la dent ; on a ſoin de le renouveller, & par ce moyen, je raffermis & conſerve le tiſſu de la dent, qui alors fait les mêmes fonctions que les autres.

FIN.